

## On veut l'obscurité complète

Les membres du Comité de Protection Civile (CPC) se sont réunis ce soir à l'hôtel de ville pour prendre connaissance de l'ordonnance décrétant l'obscurité de l'Isle-Verte à Douglstown, en Gaspésie. Des instructions leur ont été données sur la façon de faire observer cette ordonnance. Des renseignements détaillés et complets seront donnés à la population par la radio et les journaux.

Rimouski comme les autres centres de la région concernée devra faire l'obscurité complète. Aucune lumière ne doit être visible du fleuve. La circulation automobile le soir est appelée à disparaître presque complètement. Dans notre prochaine édition, nous vous donnerons les renseignements que nous transmettra le comité.

## Initiation chez les Chevaliers

Un grand nombre de candidats seront admis dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb dimanche. Cette fête donnera lieu à de belles cérémonies qui débiteront par une messe pour se terminer par un grand dîner. De hauts dignitaires de l'Ordre sont attendus à Rimouski qui assisteront à la fête.

## Bénédictin d'un monastère à Cacouna

Le monastère des Rév. Pères Capucins fut béni solennellement dimanche, journée à jamais mémorable pour la paroisse de Cacouna. Dans l'après-midi, il y eut procession suivie d'une brève allocution donnée, devant une foule rassemblée dans le parc en face du monastère, par un religieux de la mission des Capucins à Cacouna. Immédiatement après le salut du T. S. Sacrement, Mgr Courchesne qui avait bien voulu réhausser la fête de sa présence, adressa quelques mots. L'entrée du monastère fut libre le reste de la journée.

## REELU PRESIDENT



Monsieur Léo Marmen, de Lac-au-Saumon, qui a été réélu président du comité unitaire du Troisième Emprunt de la Victoire du comté de Matapédia.

# L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

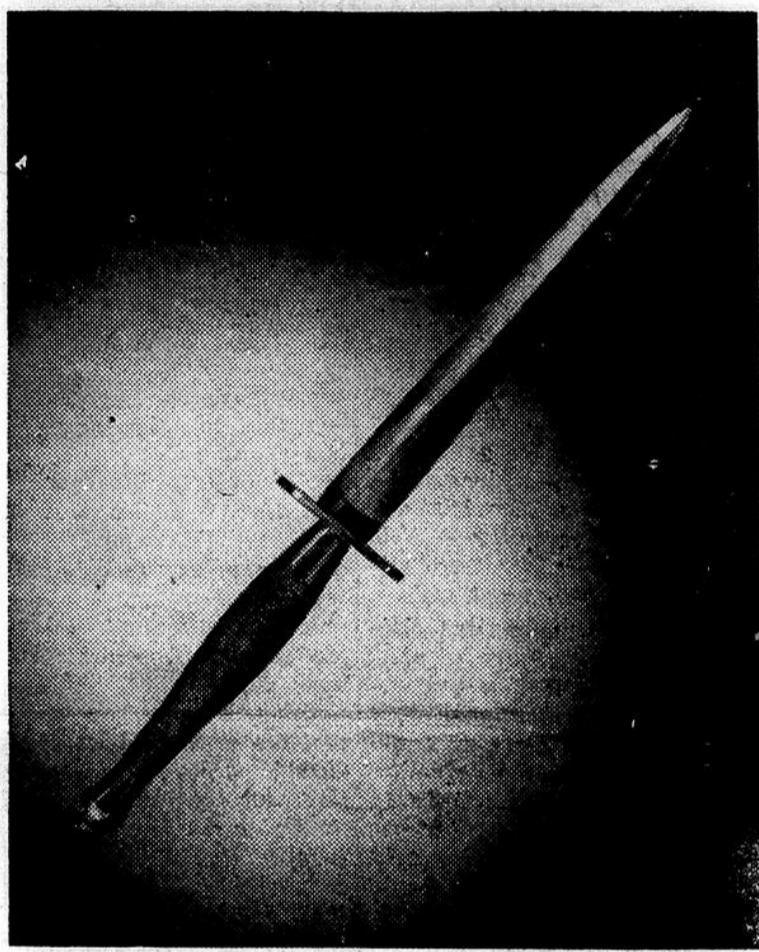
Donne Rév. Guillaume Séminaire, 15 mars 41

DIXIEME ANNEE

RIMOUSKI, 8 OCTOBRE 1942

NUMERO 35

## LE POIGNARD COMMANDO GRACE AUX ACHETEURS DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE, CE POIGNARD POURRA ETRE EXPEDIE AU SOLDAT.



Voici le modèle des 722 poignards du genre de ceux qui servent aux Commandos qui seront expédiés aux régiments canadiens outre-mer lorsque 722 districts auront atteint l'objectif qui leur sera fixé en faveur de l'emprunt de la Victoire. Cette arme, qui mesure quatorze pouces de longueur, est un dérivé moderne de l'épée.

## C'EST EN VAIN QUE L'ON RECHERCHE LES TRACES D'UN BOMBARDIER PERDU

Les recherches menées par des officiers de la Gendarmerie royale avec le concours des membres du C.A.R.C. se sont poursuivies sans relâche et on n'a pas encore repéré aucun indice de la tragédie.

Malgré des recherches poursuivies sans relâche durant six heures par les officiers de la Gendarmerie royale, on n'a retrouvé aucun vestige du bombardier que des citoyens ont dit avoir vu plonger dans le fleuve à deux milles en face du quai de Matane, dimanche soir, vers six heures.

"Pas même une tache d'huile n'a été aperçue", a déclaré hier le capitaine du vaisseau. On en est presque à se demander si l'accident eut vraiment lieu, bien que des témoignages formels aient été donnés par plusieurs personnes dignes de foi.

Deux jeunes gens, en particulier ont affirmé avoir vu le gros appareil plonger, puis reparaitre "comme une balle", ensuite, a-

vant de disparaître sous les eaux. Quelques rares personnes ont été témoins de l'accident qui se serait produit à un mille de la grève, en face du quai de Matane. En même temps que l'appareil, qui aurait péri, les témoins auraient vu deux autres gros appareils disparaître à l'horizon quelques instants avant la chute de l'autre.

Il était environ six heures, dimanche soir, lorsqu'on vit descendre l'appareil à une allure assez rapide, en face du port de Matane. Après avoir plongé dans l'eau, l'appareil aurait reparu à la surface à trois reprises successives pour disparaître ensuite définitivement. Tout ceci s'était passé en l'espace de quelques minutes.

## La région aura sa garde civile

Le district militaire no 5 aura sa garde civile, comme l'Angleterre en a une.—Déjà la population civile des rives du St-Laurent comprend le danger qui la menace et s'organise en conséquence.—Réformes dans l'état-major général du district.—Entrevue avec le colonel J.-E. Chaput.—Les autorités militaires vont fournir aux civils tout le matériel nécessaires.

La province de Québec aura bientôt sa "home guard", semblable à celle qui existe actuellement en Angleterre et qui est en opération depuis le début des hostilités. C'est ce qu'a annoncé le colonel J.-E. Chaput, officier d'état-major général grade 1 du district militaire no 5, dans une entrevue à la presse.

Sur les rives du St-Laurent, déclarait-il, dans chaque petit village les civils s'organisent en vue de prêter main forte à l'autorité militaire, advenant une attaque par l'ennemi. Dans de nombreux centres ruraux, l'organisation est complète et dans plusieurs autres la "home guard" s'implante à mesure que la population se rend compte du danger qui menace notre pays. Les quartiers généraux du district prennent toutes les mesures voulues pour assurer à ces gens l'instruction et le matériel nécessaires.

Les services précieux qu'a rendus cette organisation en Angleterre ont amené lentement les autorités de notre district à en former une semblable au pays. Son utilité ne fait pas de doute. Une partie de ce vaste plan de protection de notre pays est

Les témoins ont rapporté avoir vu des taches noires à la surface à la suite du plongeon de l'avion. On a prétendu qu'il s'agissait des survivants, lesquels auraient réussi à sortir de l'appareil en détresse. Ces taches auraient disparu peu après la disparition de l'avion lui-même.

La nouvelle de l'accident se répandit rapidement dans Matane et la région. Les autorités de l'aéroport de Mont-Joli furent averties presque immédiatement et les recherches commencèrent.

Deux avions se mirent à survoler l'endroit présumé de la tragédie et poursuivirent cette tâche jusqu'à l'obscurité complète. Un bateau muni de réflecteurs puissants a fait également des recherches qui se poursuivirent durant toute la nuit. Hier matin, les recherches ont repris avec des avions mais il semble que l'on n'ait pas encore retrouvé la trace des victimes ou de l'avion. La gendarmerie royale du Canada a collaboré aux recherches qui se sont poursuivies sans relâche.

l'importante réorganisation qui vient de se faire à l'état-major général de notre district. Une foule d'officiers, en effet, tous très spécialisés dans leur branche respective, possédant des connaissances militaires des plus modernes, viennent d'être nommés ou promus à l'état-major.

C'est le colonel Chaput qui est à la tête de l'état-major général et, par le fait, responsable au commandant du district. L'état-major comprend, comme on le sait, trois sections principales ; les opérations militaires, l'instruction militaire et l'intelligence.

Advenant une attaque de l'ennemi ou la naissance de toute autre situation aussi urgente, notre district est désormais parfaitement organisé pour une action immédiate.

## Il met fin à ses jours

Charles Levasseur, 27 ans, de Mont-Joli, a été trouvé pendu dans sa chambre, à Québec. Il était malade depuis quelques mois. Sa famille a été prévenue de sa mort.

## EN ANGLETERRE



Le capitaine - abbé Wilfrid Huard, aumônier militaire, est parti pour outre-mer. Il nous prie de transmettre ses amitiés à ses parents et amis et de les assurer de son souvenir constant.

# "Relevez les manches et à L'OEUVRE!"

TEXTE DE LA CONFERENCE PRONONCEE PAR LE REV. PERE EMILE BOUVIER, S.J., AU BANQUET DE CLOTURE DU CONGRES REGIONAL DES MARCHANDS DETAILLANTS QUI EUT LIEU A RIMOUSKI LE 29 SEPTEMBRE.

J'aborde cette question avec beaucoup de réserve et de timidité et pour plusieurs raisons : une préparation hâtive ne suffit pas pour traiter avec sagesse et discernement un problème aussi complexe et aussi peu rassurant. De plus, il s'agit de parler d'avenir. Or, les spécialistes dans le sujet avouent sans fausse honte que le problème les dépasse et qu'ils ne savent pas au juste où ils vont. Quand ils abordent le sujet, ils y apportent tant de nuances et de conditionnel que les conclusions nous échappent. Si, ce soir, j'aborde la finance canadienne, je ne vient pas vous offrir des solutions; je viens tout simplement vous apporter quelques réflexions, quelques pensées et quelques tentatives de solution. Simple exposition d'opinion, sans avoir la prétention de les présenter comme des dogmes, des directives et des programmes.

L'économique n'est pas une science immobile comme la métaphysique. Je puis bien découper des tranches de vie, les immobiliser pour un instant afin de mieux voir et de mieux analyser. Mais, malheur à moi si je tire des conclusions qui affectent la vie car, dès que la mécanique se mettra en branle, déjà mes conclusions seront faussées par l'expérience de la vie et le jeu des forces humaines.

Une remarque d'abord. Je ne me place pas dans une économie totalitaire ou dans une économie nationalisée. Je me place dans une économie où nous aurions les quatre secteurs traditionnels : secteur de la nationalisation, de la coopération, de la corporation et de l'entreprise privée.

De quoi s'agit-il lorsqu'on intitule une conférence "Problème financier d'après-guerre"? S'agit-il de trouver les finances nécessaires pour payer l'intérêt et amortir l'énorme dette nationale du Canada? Ou encore, s'agit-il de méthodes de financement pour nous libérer de ce fardeau? Ou encore, s'agit-il de rechercher un mécanisme monétaire plus souple, plus affable, plus avenant que la Banque centrale du Canada? Non, il ne s'agit plus de cela. Ou plutôt, il s'agit de cela, mais aussi, et surtout d'autre chose, beaucoup plus profonde et beaucoup plus importante. Et j'explique.

Nous vivons dans une économie dynamique où l'homme se meut; l'homme, sans doute, est un être raisonnable par définition, mais qui subit la poussée d'un principe d'accumulation, ou, si vous voulez, principe d'accélération. Exemple : Monsieur Henri coupe du bois qu'il vend à \$5.00 la corde; son produit se vend bien; le profit exerce une telle pression sur monsieur Henri qu'il engage ses fils à la coupe; il s'encourage, il double, il triple, il quadruple l'effort, ça

paye! Jusqu'au point où les forces économiques qui l'encourageaient se tournent soudain contre lui. Un mouvement de hausse commencé dans une direction implique un élément cumulatif qui joue contre lui.

Depuis 1795, jusqu'en 1937, l'histoire économique trace le graphique des années grasses et des années maigres. De 1795 à 1937, on compte 17 cycles d'affaires d'une durée moyenne de 8.35 années. De 1837 à 1937, on compte douze cycles d'une durée moyenne de 8.33 années. De 1857 à 1937, on compte dix cycles d'une durée moyenne de huit (8) ans. De 1873 à 1937, on compte 8 cycles d'une durée moyenne de 8 ans. Au milieu de ces cycles majeurs de 8 ans, il y a des cycles mineurs, plus courts, qui font une échancrure dans ces ondulations. De 1807 à 1937, on compte 37 cycles mineurs, d'une durée moyenne de 3.51 ans. De 1857 à 1937, on compte 23 cycles d'une durée moyenne de 3.48 ans, et de 1890 à 1937, on compte 14 cycles mineurs, d'une durée moyenne de 3.36 années.

A quels signes extérieurs reconnaître ces cycles, ces hausses et ces baisses dans l'activité économique, ces années d'abondance et de prospérité? Comment les traduire en langage populaire? Les signes indicateurs se trouvent :

- 1.—dans le revenu national
- 2.—dans le rendement industriel.
- 3.—l'embauchage ou l'emploi.
- 4.—la consommation.

Le revenu national représente la somme des services et des biens monnayés. Ces services et ces biens constituent le mercure pris entre les parois du verre qui monte ou descend : si les industries, les compagnies, les utilités publiques, les inventaires suivent la poussée de l'expansion, on dit que le rendement industriel s'accroît, que la main d'oeuvre augmente et que la consommation s'intensifie. Or, un cycle majeur est caractérisé par l'expansion des taux de placements réels, les inventaires, la construction. S'il y a expansion, il y a travail, salaire, consommation. S'il y a contraction, il y a chômage, marque d'achat, dépression.

A quelles causes faut-il rattacher ces mouvements alternatifs de dépression et de prospérité que nous constatons depuis 1795?

Trois solutions se présentent : la première, celle du professeur Schumpeter qui a présenté sa célèbre synthèse économique dans un volume publié en allemand en 1909, et qui a été traduit depuis en anglais sous le titre "The Theory of Economic Development". Schumpeter explique ses saillies d'activité économique par le développement technologique, les innovations,

les inventions scientifiques, l'exploitation des nouvelles ressources et l'ouverture de nouveaux territoires.

Selon lui, trois périodes ont donné le coup à l'expansion économique : la période des chemins de fer, 1844-1873; la période de l'électrification et de la mécanisation, de 1900 à 1929, et la période de l'industrie chimique, électrique et radiophonique, de 1929 à 1939. Et il ajouterait, j'en suis sûr, une quatrième, qui date de 1939, celle de la mécanisation aérienne et de la télévision commercialisée.

La deuxième cause se trouve, d'après M. Wicksell, dans les guerres qui ont bouleversé l'Europe et l'Amérique. Guerres de Napoléon, guerre austro-prussienne, franco-allemande de 1870, guerre de 1914 et celle de 1939.

La troisième cause, d'après M. Cassel et ses collègues, se trouve dans le métal or et le mouvement des prix. Suivant l'argument traditionnel, ces messieurs estiment qu'une augmentation du métal or entraîne une hausse de prix, donc, affirment-ils, si nous avons une prospérité extraordinaire, attribuons-là à la découverte des mines de Californie et du Transvaal.

Or la statistique prouve clairement aujourd'hui que ce n'est pas la quantité de l'or qui entraîne la hausse des prix mais c'est la hausse des prix qui pousse à la production de l'or. Preuve : il y a un retard de 15 ans de la production de l'or par rapport aux prix. Plus les prix tombent, plus il est profitable de produire l'or. De 1888 à 1935, la courbe de la hausse des prix est accompagnée d'une diminution de la production de l'or. Ce n'est qu'après un retard de 15 ans que la production de l'or finit par augmenter.

Mais si l'or n'est pas la cause, qui sait si la mécanique bancaire ne serait pas responsable des fluctuations industrielles? D'où analysons la solution monétaire.

## LA SOLUTION MONETAIRE

Parmi les spécialistes les plus compétents dans le domaine monétaire, on découvre une tendance marquée à compter de moins en moins sur le rôle de la monnaie, ou du crédit, comme moyen de reconstruction économique. Un jour, un professeur de questions monétaires, commençait son cours par cette phrase laconique : "Nous ne savons pas où nous en sommes, et nous ne savons pas où nous allons. J'ai travaillé à une douzaine de plans pour la société des nations, et, après 25 ans d'expérience, je suis de plus en plus sceptique sur ces palliatifs artificiels". La difficulté du problème consiste à faire écouler dans un courant continu les produits de nos industries. Toute la question est donc de savoir si l'injection monétaire suffit à assurer le mouvement circulaire des biens. Or, dans ce mouvement circulatoire, il faut tenir compte de plusieurs éléments. D'abord, le problème du remplacement et de la dépréciation. Ensuite, le problè-

me de l'épargne et du placement. Et enfin, le procédé de croissance de l'industrie. Il faut donc analyser la pénétration de l'injection monétaire à tous les stades de la structure de la production industrielle, et considérer aussi le transfert du pouvoir d'achat en surface. De plus, surveiller la quantité de monnaie qui circule. Enfin, tenir compte des institutions d'un pays. Un pays agricole, comme la Turquie, n'aurait pas la même structure qu'un pays industriel comme les Etats-Unis. Il faut tenir compte aussi des coutumes économiques dans l'usage de la monnaie et de ses substituts.

Si une solution monétaire prétend assurer la circulation des produits aux consommateurs, elle doit insérer tous ces facteurs que je viens de mentionner.

L'école anglaise, sous la brillante poussée de M. Keynes et de M. Hawtrey, préposait une solution exhaustive : les changements dans la quantité de monnaie sont les causes de ces hausses et baisses dans l'activité économique. La guerre pouvait bien produire une dépression partielle, mais elle n'expliquait pas les causes fondamentales du désordre.

Malheureusement, les faits modernes font mentir ces solutions déjà vieilles. L'intérêt, par exemple, sur les billets du Trésor, tombe de 4.5 et 5 p.c. en 1929 à près de 0 en 1939; l'intérêt sur les coupons du Trésor tombe de 3 p.c. en 1933 à 1 p.c. en 1939. L'intérêt sur les prêts commerciaux, tombe de 5 p.c. en 1932 à 2.5 p.c. en 1938; l'intérêt sur les prêts à longs termes tombe de 4 p.c. en 1929 à 2.5 p.c. en 1939. Toutefois, la structure de ces taux d'intérêt, n'influence que les prêts à courts et à longs termes et les obligations de première valeur, sans toucher aux

hypothèques, ni aux prêts personnels qui portent encore un intérêt de 6 à 8 p. c. Il ressort de cet exemple que, même si les intérêts pour les prêts commerciaux sont très bas, la monnaie et le crédit gratuit ne suffisent pas pour que les entreprises prennent. Il faut un champ ouvert pour les placements industriels. Et ceci est tellement vrai que les facteurs importants ne sont pas ceux qui influencent la monnaie et sa vitesse de circulation, mais les facteurs qui causent des changements dans le revenu national, i. e. dans la somme des services et des produits d'un pays.

Or, parmi les facteurs qui influencent un revenu national, il faut mentionner la perspective du profit, et non la limite ou l'abondance de l'instrument monétaire. Si la solution monétaire est incomplète, voire, insuffisante, comment rétablir alors l'équilibre économique?

Un gouvernement ne pourrait-il pas donner le bras à l'industrie par l'entremise des travaux publics? Et c'est ce qui m'amène à la deuxième solution que j'appellerai, fiscale.

## LA SOLUTION FISCALE

La solution fiscale peut procéder par trois méthodes : la méthode du sauvetage, la méthode de l'injection financière (pump-priming), la méthode de la finance définitive (deficit financing). Trois formes que je devrais appeler plus exactement trois phases de la finance moderne, et qui indiquent déjà à grands traits, la tendance des problèmes financiers d'après-guerre.

La méthode du sauvetage consiste à jeter dans les mains du citoyen dans le malheur un pouvoir d'achat puisé dans les coffres du Trésor. Advienne le

(Suite en page 4)

*Votre GIN favori*

*Votre GENIÈRE favori*



*Votre favori*  
**MELCHERS CROIX D'OR**

40 oz. -- \$3 90  
26 oz. -- \$2 70  
10 oz. -- \$1 15

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED,  
MONTREAL & BERTHIERVILLE

Important! On a grand besoin de verre pour la guerre. Conservez toutes les bouteilles vides et leurs bouchons. Prenez-en soin. Ne les laissez pas endommager et protégez-les contre la poussière en les tenant bouchées. Ramassez-les et remettez-les à votre Comité local de Récupération.

# L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Fondé en 1933  
ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Administrateur-  
délégué :

GERARD LEGARE



Prix de l'abonnement

Canada : \$1.00

Etats-Unis : \$1.50

Imprimé à :

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, LTEE  
Case postale 120 RIMOUSKI Téléphone 31.

RIMOUSKI, 8 OCTOBRE 1942

## Il faut compter avec cela ?

—o—

Il existe actuellement au pays divers comités dont le rôle consiste à envisager et résoudre dans le mieux du possible les problèmes économiques et sociaux de l'après-guerre. Le gouvernement prévoit que le conflit actuel provoquera certaines réactions et il désire qu'elles ne soient ni trop fortes ni trop profondes. C'est une des raisons pour lesquelles il demande à des éducateurs, à des économistes et à des sociologues d'étudier la situation dans son ensemble et de fournir des suggestions pour faciliter la besogne de rajustement national.

On entend parler quelque fois de remèdes sociaux qui, de prime abord, semblent avoir une certaine valeur intrinsèque mais, une fois mis en pratique, ils auront l'effet d'un cataplasme sur une jambe de bois.

On aura beau organiser un programme pour permettre aux combattants de retourner sur des fermes après la guerre, si le soldat perd contact avec la terre, s'il ne conserve pas le sens agricole, s'il ne prend pas conscience de son rôle et de son devoir d'état dans le milieu rural, il ne tiendra pas.

**LES PLUS BEAUX PLANS ECONOMIQUES SERONT APPLICABLES ET EFFICACES EN AUTANT QU'ILS SERONT APPUYES SUR LA MORALE CHRETIENNE.**

Dans la troisième partie de son Encyclique Quadragesimo Anno, le Pape Pie XI écrivait : A considérer les choses plus à fond, il apparaît avec évidence que cette restauration sociale tant désirée doit être précédée par une complète rénovation de cet esprit chrétien qu'ont malheureusement trop souvent perdu de vue ceux qui s'occupent des questions économiques; sinon, tous les efforts seront vains; on construirait non sur le roc, mais sur un sable mouvant".

Cette phrase contient des directives précieuses pour les dirigeants qui veulent travailler au rétablissement social et remettre notre pays d'aplomb dans la période de l'après-guerre.

Il faudra nécessairement tenir compte de l'hierarchie des valeurs et faire en sorte qu'il n'existe point de cloison étanche entre la science économique et la loi morale.

Il est consolant de constater que dès maintenant les pays démocratiques se dirigent pour s'éclairer vers le phare de St-Pierre. L'envoyé spécial du Président Roosevelt, Myron C. Taylor, a déjà eu plusieurs entrevues avec le Souverain Pontife Pie XII. Et tout laisse croire que le rôle de cet ambassadeur auprès du Saint-Siège consiste à recueillir toutes les suggestions du chef suprême de l'Eglise en vue de préparer une paix juste et durable.

Le christianisme, dans toutes les sphères de l'activité humaine n'a qu'une doctrine et il l'exprime en ces termes : "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, le reste viendra par surcroît".

**LA SOCIETE SE RELEVERA DANS LA MESURE OU ELLE RESPECTERA CE PRINCIPE DE L'EVANGILE.** Qu'il soit constamment à l'esprit de ceux qui veulent bâtir sur le roc, car demain il faudra encore compter avec cela !"

JEAN BLANCHET.

## L'ennemi n'en dit pas assez

—o—

Quand un individu quelconque, soit un agent ennemi ou une personne honnête et sincère

dans ses convictions, laisse entendre que les obligations d'emprunt de la Victoire au Canada ne seront pas remboursées après la guerre, il n'en dit pas assez long. Pour être consistant et juste, il devrait ajouter que les événements qui pourraient sur-

venir au pays et annuler la valeur des obligations de la Victoire rendraient en même temps nulles toutes les polices d'assurance. Il devrait expliquer que tous les comptes d'épargne seraient supprimés, que tous les billets de banque, les billets de cinq dollars, ou toute autre monnaie, ne seraient plus bons qu'à jeter au feu.

Les obligations de la Victoire ne diffèrent en rien des autres obligations auxquelles notre pays n'a jamais manqué de faire face. Elles représentent une promesse de paiement aussi sacrée que le billet d'un dollar que nous trainons dans nos poches.

Ces obligations sont détenues par le peuple canadien. Et, pour que leur valeur soit anéantie, il faudrait que le peuple décide de ne pas se rembourser lui-même.

Le pessimisme n'a pas sa raison d'être au Canada. Les valeurs et les ressources du pays qui sont la garantie de ces emprunts consentis par le peuple, représentent des milliards et des milliards de dollars excédant les totaux des emprunts. Il nous est permis de constater qu'en dépit de tous les emprunts qui ont dû être faits depuis le début de la guerre en 1939, le coût de l'intérêt sur la dette totale du Canada ne s'élève jusqu'à date qu'à 189 millions de dollars par année.

Canadiens, nous sommes en mesure de rencontrer pareilles obligations et nous le ferons. Dans cinquante ans, nos enfants et nos petits-enfants songeront en souriant à ce facile problème financier qui nous semble impossible à résoudre aujourd'hui.

## LES BERCEAUX TRAGIQUES

—o—

Roman par Albert Giuliani, Gabriel Beauchesne, éditeur, Paris. Distributeur pour le Canada : Librairie J. A. Pony Limitée, 554 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Canada.

"Dans une ville occupée par l'ennemi, une femme, dont le mari est aux armées, est violée par une brute allemande. L'enfant, qui doit naître du crime, a-t-il droit à la vie? Un médecin est prêt à dire non, un prêtre dit oui, car telle est la volonté de Dieu, mais l'amour est le plus fort et l'enfant sera celui du pardon.

Si, aux heures normales de la paix, les vies en apparence les plus sereines cachent déjà bien des drames, des fautes et des souffrances, celles, affreusement torturantes, de la guerre font naître d'atroces situations et posent, dans le domaine sentimental et moral de terribles problèmes.

"LES BERCEAUX TRAGIQUES", roman d'une lecture infiniment attachante, expose les uns et les autres dans une note de vérité pleine d'émotion. L'auteur, dans un style simple, direct et clair, trace d'inoubliables figures, toutes baignées d'amour, de passion, de douleur. Ses personnages sont des êtres vraiment humains, mais dont les défaillances et le malheur ne diminuent en rien la vraie valeur spirituelle et morale. Ses héroïnes, que la fatalité seule les

## OPINION DE SON EMINENCE

—o—

Son Eminence le Cardinal Villeneuve prononça une magnifique allocution, dimanche le 23 août, à l'issue d'un banquet donné dans les salles du collège du Sacré-Coeur de Beauceville, à l'occasion du cinquième anniversaire de fondation de la J. O. C. locale. Parlant des relations entre le Capital et le Travail, Son Eminence s'exprime ainsi : "Avant qu'il soit trop tard, il faudrait insuffler au capitalisme le sens social, et les ouvriers, répondant en cela au vœu des Papes, devraient mettre sur pied des organismes constamment préoccupés de la justice et de la charité, chose que l'on oublie parfois même dans nos syndicats nationaux catholiques".

Son Eminence profita de la circonstance pour mettre ses ouailles en garde contre les doctrines subversives : "Nous avons des doctrines fausses comme celles de la C.C.F., et du Crédit Social.

Ce dernier n'a pas encore fait ses preuves. Quoiqu'on dise la monnaie ne changera rien, à moins que la conscience des hommes ne soit changée. Ca l'air de tout changer mais dans le fond ça n'améliore rien".

courbe sous sa dure loi ou qu'elles portent le poids d'une erreur passée, demeurent nobles et belles et tous, hommes et femmes, qui gravitent autour des berceaux tragiques, ceux d'hier ou ceux de demain, sont l'expression même de la vie. Leur caractère le plus frappant est, avant tout, d'être véridiques.

Et un visage de prêtre domine l'oeuvre toute entière, d'un prêtre qui sait, par les voies

douloureuses mais sanctifiantes de la douleur, ramener vers la lumière et l'acceptation de la volonté divine les âmes égarées et les coeurs tourmentés".

"Les Berceaux Tragiques", ouvrage émouvant qui peut être mis entre toutes les mains, laissent une impression de paix et donnent une magnifique leçon de soumission à Dieu.

Un volume de 286 pages, format bibliothèque. Prix du volume \$1.25. Par la poste \$1.35.

## Laissons les gens tranquille

—o—

Il ne se passe pratiquement pas une journée sans que de nouvelles restrictions soient imposées sur ceci et sur cela. Il est bien probable que la plupart sont nécessaires à l'heure actuelle mais n'empêche qu'elles affectent considérablement nos manières de vivre et que de nouvelles mesures coercitives ne devraient être décrétées que lorsqu'elles sont de nécessité absolue.

Au début les gens ont assez bien supporté toutes ces restrictions. On leur avait dit qu'elles étaient nécessaires pour l'efficacité de notre effort de guerre. Dans certains milieux, toutefois, on ne semble pas prêt à en accepter de nouvelles avant qu'il ait été établi clairement qu'elles sont justifiées.

Un article publié ces jours derniers dans le "Northern Miner" de Toronto illustre assez bien ce que l'on pense dans ces milieux. "Depuis des mois nombre d'officieux crient de droite et de gauche que le gouvernement devrait rationner les voyages par chemin de fer. Or les autorités ferroviaires viennent de déclarer que ce rationnement n'est pas nécessaire. Les chemins de fer ont été en mesure jusqu'ici de transporter tous les voyageurs et toute les marchandises qui avaient à être transportés et ils estiment être en mesure de continuer dans l'avenir.

Il y a, en effet, beaucoup trop de gens dans notre pays qui ne se mêlent pas de leurs affaires. Nous sommes ennuyés par des bandes de gens qui voudraient faire discontinuer ceci, contrôler cela. Chose é-

trange, Ottawa au lieu de faire interner ces gens les fait recevoir par les ministres et les personnages hauts placés de la capitale. Ceux-ci font demander leurs agents de publicité et vite on lance une autre affaire. Peu importe que le peuple soit privé de ses derniers plaisirs ou des quelques libertés qui lui reste ?

Voici maintenant que ce sont les "tempérants" qui se mettent de la partie. Le pays dépense trop pour le commerce des liqueurs, dit-on. Evidemment il dépense trop. Mais on oublie de dire que les quatre-cinquième du montant représentent des taxes et tout gouvernement qui croit économiser pour le pays en réduisant la consommation des liqueurs fait une grave erreur économique.

La plupart des Canadiens travaillent très dur. Leur vie est faite de monotonie à leur ouvrage et d'inquiétude au sujet de leurs fils qui sont en uniformes. Des taxes énormes sont une cause d'anxiété pour ceux qui veulent conserver leurs maisons et leurs assurances. Pour tous, la vie est remplie de soucis. C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement doit y penser à deux fois lorsqu'il écoute les suggestions de tous ces théoriciens manqués. Lorsque le rationnement est nécessaire, qu'on l'impose mais au Canada nous avons eu bien trop de verbiage à propos de restrictions qui ne sont pas encore nécessaires et qui ne se seront probablement jamais. Qu'on laisse donc les gens tranquilles !!

(L'Information).

## "RELEVEZ LES MANCHES ET A L'OEUVRE!"

(Suite de la page 2)

chomage, la détresse des cultivateurs, la faiblesse des hommes, la banqueroute municipale, voilà des situations critiques qui ne souffrent pas de délais, et qui obligent les gouvernements centraux à instituer des agences de secours et de prêts. Tant qu'un secours est un fait passager, qui vient par accident, un budget d'état peut y faire face. Mais, lorsque le sauvetage devient un fait permanent, que l'exception devient le problème de tous les jours, un nouveau problème surgit: c'est celui de savoir si un gouvernement peut et doit substituer à la léthargie des affaires son propre dynamisme financier.

En 1932, aux Etats-Unis, il n'était pas du tout question des dépenses publiques pour revigorer l'activité économique; on se disait: la crise va passer. En 1933, la politique monétaire américaine propose la hausse du prix de l'or à \$35.00 l'once afin de remonter le niveau des prix au niveau de 1926. C'est à ce moment que M. Keynes, dans une visite célèbre aux Etats-Unis, affirmait qu'avec une dépense fédérale de \$400,000,000 par mois, les Américains reprendraient vie et prospérité.

Ce dernier fait implique deux nouveaux principes: le principe de l'injection financière et de la finance définitive.

L'injection financière se définit ainsi: un procédé de dépenses publiques de la part du gouvernement dans le but de promouvoir la prospérité d'un pays par l'utilisation de ses ressources. La caractéristique de ce procédé consiste à être temporaire et à laisser à l'activité économique en pleine responsabilité. La dépense publique, soit sous forme de travaux ou de secours, agit comme une étincelle qui met le moteur en branle, et le laisser aller à ses propres forces. Ce procédé, il va sans dire, n'est pas inutile. Les hommes d'affaires hésitent devant de nouvelles entreprises. Si l'on stimule le placement industriel grâce à l'effet cumulatif des placements publics, l'injection financière atteint son but. En effet, les entreprises publiques activent la consommation, et cette reprise de la consommation agit à son tour sur l'entreprise privée.

Cette méthode, bon nombre d'économistes l'appliquent, non seulement comme secours, mais comme base de fondement de la reprise des affaires. Cette transition de l'état temporaire à l'état permanent nous amène au procédé de la finance déficitaire.

La finance déficitaire est une mesure financière qui entraîne un déséquilibre du budget national dans l'espoir qu'un excédant de dépenses fédérales augmentera le revenu des consommateurs qu'il y aura un stimulant pour la production l'endroit et le placement. Ce n'est donc pas un fait passager et accidentel, c'est une méthode, un procédé, un pilier de reconstruction économique. Cette mesure est activée par deux principes: Le principe de la multiplication et le principe de l'accélération. Le principe de la multiplication si-

gnifie qu'une augmentation de placements industriels entraîne une augmentation de la consommation, et le principe d'accélération signifie qu'une augmentation de consommation entraîne une augmentation de placements. Ainsi, par exemple, la dépense d'un milliard entraîne un accroissement du revenu national d'après les calculs de M. Hansen à \$1,984,125,000.00. Naturellement, il faut surveiller la somme qui se dirige vers les épargnes. Elle est, d'après M. Clark, 33 1/3 p.c. pour les Etats-Unis, et de 50 p.c. en Angleterre. Autrement, on arrive à une contradiction flagrante. Ainsi, en 1935, aux Etats-Unis, il y a eu une augmentation de \$3.1 milliard qui a amené une augmentation dans le revenu national de 5.1 milliards. Or, la contribution nette du gouvernement avait été la même en 1934 qu'en 1935. De plus, aux Etats-Unis, on a fait une injection annuelle de 2.7 milliards, et cette injection a abouti à une baisse des placements industriels de \$74,000,000,000.00 de 1930 à 1939 et une baisse de la consommation de \$145,000,000,000.00.

Il ne faudrait tout de même pas conclure à la faillite de la finance déficitaire, car plusieurs causes entrent en jeu ici: les inventaires étaient trop gros et il existait un certain pessimisme industriel causé par l'incertitude de la situation internationale, par la peur d'une panique, par les activités ouvrières et l'introduction de Wagner Act.

Admettant le principe de la finance définitive, on peut en demander maintenant quelle sera la limite de ces dépenses? Ici, une remarque s'impose.

On ne peut pas traiter une dette publique comme on traite une dette privée. De plus, on ne peut pas traiter une dette publique causée par le chômage comme une dette publique causée par la guerre.

En économie privée, il ne faut pas dépasser plus qu'on ne reçoit, v. g. le budget familial de nos mères de famille. Mais, en économie publique, une dépense plus grande que les recettes augmente le revenu national et améliore la position fiscale d'un Etat. En économie privée, l'activité de l'individu est circonscrite à son affaire, à son entreprise. En finances publiques, l'action de l'Etat atteint toute la nation. En économie privée, on juge par le bilan. En économie publique, on juge par l'effet du déficit sur les taxes et le revenu national. En économie privée, une dette implique un transfert de fonds, et le fardeau de la dette est répartie dans le temps. En finances publiques, le public prête au public; il n'y a pas à proprement parler de transfert de fonds, excepté pour la dette internationale, il y a tout simplement un déplacement de fonds à l'intérieur du pays qui a un bon effet par le revenu et la distribution. Or, parmi ces dettes, il y a les dettes nettes, les dettes passives, les dettes actives. Les dettes nettes sont celles qui n'augmentent pas le pouvoir productif de la nation. v. g. Les dettes de guerre. Les dettes passives sont

## AGENT GENERAL



M. Oswald-Arthur Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal qui vient d'être promu agent général du service des voyageurs. Il est le premier Canadien français dans l'histoire des réseaux canadiens à occuper ce poste important du service des voyageurs. Sa juridiction s'étendra dans la province de Québec jusqu'à la Rivière-du-Loup dans l'Est.

des dépenses utiles, qui n'augmentent pas la capacité productive d'une nation et qui ne rapportent rien, v. g. construction d'édifices et de parcs publics. Enfin, les dettes actives, sont celles qui paient elles-mêmes, qui augmentent le pouvoir productif de la nation, qui améliorent les ressources naturelles, v. g. construction d'un pont, d'une centrale électrique.

Les dettes actives et les dettes passives, en tant qu'elles multiplient le rendement des citoyens, ne sont pas à proprement parler des dettes, ce sont des placements. Restent donc les dettes nettes, celles qui constituent actuellement le gros des dettes de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada.

La dette nette mise à part, une grosse dette publique, passive ou active, ne semble pas une mauvaise politique, du moment que les impôts sont tels qu'ils ne nuisent pas aux placements industriels.

Bref, une dette publique n'est pas strictement une dette, un fardeau, un poids, mais un déplacement de fonds du contribuable au détenteur d'obligations. Qui limitera, maintenant, cette dette publique? Peut-elle s'accumuler à l'infini? Non, la limite de la dette publique dépendra:

- 1.—de la capacité de taxer
- 2.—du revenu taxable

Cette dette sera limitée dès que nous atteignons l'embauchage intégral. Mais ici une question se pose: La finance définitive nous permettra-t-elle jamais d'atteindre l'embauchage intégral?

La finance définitive peut aider et stimuler pour une période de courte durée, mais je ne crois pas qu'elle soit une solution pour une période de courte durée. Si j'étudie aux Etats-Unis l'index de Production, je m'aperçois qu'il est de 110 en 29, 122 en 39, et 140 en 1940. En dépit de cette pleine utilisation des ressources, il reste encore 5 à 6 millions de chômeurs. Si, en temps de guerre, on n'aboutit pas à l'embauchage intégral, que dire du temps de paix ou l'industrie fonctionne à peine à 50 p.c. de sa capacité? Est-ce à

dire que notre économie a trop de maturité pour son âge? Est-ce à dire qu'à mesure qu'une économie progresse, le placement et le travail diminuent? Ainsi, par exemple, aux Etats-Unis, 89 p.c. du revenu national se dirige vers le remplacement et 19 p.c. pour le nouveau placement industriel. En Angleterre, le pourcentage du revenu national destiné aux nouveaux placements diminue chaque année. En 1907, il est de 12 p.c. En 1924, de 8 p.c. En 1929, de 7 p.c. En 1935, de 6.9 p.c. Faut-il accuser le progrès technologique, qui augmente sans cesse le revenu du travailleur, qui baisse le coût de la vie, et qui augmente le chômage? Exemple: aux Etats-Unis, le revenu du travailleur augmente de 22 p.c.; le coût de la vie baisse de 14 p.c. et la part qui va au travail baisse de 59 p.c. à 56 p.c.

Conclusion: De ce que je viens de dire, il ne s'ensuit pas qu'un gouvernement ne doive pas se servir de la finance déficitaire en période de paix normale. Un programme de travaux publics ajusté pour les moments de dépression, et dans les limites du revenu taxable, peut rendre de grands services. Mais baser uniquement l'embauchage intégral sur une politique fiscale, ou sur la finance déficitaire, serait manquer son but.

## SOLUTION STRUCTURELLE

Je commence par deux faits: A) le revenu par capital au Canada et aux Etats-Unis: (En prix de 25-34).

1900	-	\$1,388.00
1910	-	1,379.00
1916	-	1,611.00
1919	-	1,270.00
1920	-	1,319.00
1929	-	1,636.00
1937	-	1,407.00

D'après ces statistiques de Colin Clark, pratiquement aucun changement depuis 37 ans. Or, le rendement industriel a augmenté de 14 p.c. à 23.7 p.c. (1935) Clark conclut à une cessation du progrès économique.

B) Examinons les relations entre les dépenses de consommation et le placement industriel.

D'après les statistiques de Clark, il fallait pour \$1.00 de capital nouveau en affaires, en 1926, \$6.92 de consommation. Pour \$1.00 de capital nouveau en affaires en 1929, il fallait \$6.38 de consommation. Pour \$1.00 de capital nouveau en affaires en 1933, il fallait \$14.75 de consommation. Pour \$1.00 de capital nouveau en 1939, il fallait \$10.00 de consommation. Comment, alors, augmenter la consommation?

Pour pouvoir contrôler cette situation, il nous faut surveiller

- 1.—la consommation
  - 2.—le taux de naissance des entreprises.
  - 3.—la relation du coût de production et du prix de revient.
- Pour exercer une surveillance intelligente, il faudra utiliser:
- 1.—le secteur corporatif
  - 2.—le secteur coopératif
  - 3.—le secteur d'entreprise privée
  - 4.—le secteur fiscal et monétaire.

Le secteur corporatif, grâce aux réactions industrielles, sur-

## ANNIVERSAIRE



M. Elzéar Côté, échevin et marchand de Rimouski célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance. Nous profitons de l'occasion pour lui présenter nos meilleurs vœux et nos félicitations pour le succès qu'il a fait du congrès régional de l'Ass. des Marchands Détaillants, le 29 septembre dernier.

veillera la relation entre les prix et le coût de production.

Le secteur coopératif poussera à la consommation et canaliser les fonds des Caisses Populaires vers le crédit commercial. Qu'on se rappelle l'expérience bavaroise où les Caisses Populaires ont chassé les finances juives.

Le secteur d'entreprise privée équilibrera le marché du travail. S'il est nécessaire de nationaliser les ressources naturelles et d'établir une banque provinciale dans le but de stabiliser l'industrie et la main d'œuvre, pourquoi le gouvernement hésiterait-il devant cette initiative?

Enfin, le secteur fiscal et monétaire, qui, par les travaux publics, absorbera la main d'œuvre que ne pourra pas utiliser l'entreprise privée. Ainsi, nous aurons une solution structurelle qui pénétrera tous les secteurs de l'économie et qui corrigera les faiblesses du régime économique moderne.

Evidemment, ce nouveau régime capitaliste deviendra un régime de gérance publique que j'appellerais le régime "managérial" caractérisé par une direction intelligente qui pénètre les différents secteurs de l'économie.

Votre rôle, messieurs, n'est plus un rôle d'observateurs, d'hommes d'affaires isolés, neutres et passifs, mais d'hommes clairvoyants, décidés à réagir contre les vieilles coutumes de la triste génération qui nous précède. Pour employer le langage virulent d'Albert De Meun, vous devez entraîner les foules indécises et, peu à peu, comme la lumière du jour dans les sommets avant de s'étendre dans la plaine, vous verrez la lumière chaude du sens social et politique bien compris descendre sur les masses et éclairer notre province.

Nous avons une tâche à remplir, une tâche ingrate, une tâche difficile. Relevez les manches et A L'OEUVRE!

A. M. D. G.

Montréal, le 27 septembre 1942

## PRÉSIDENTS RÉÉLUS

Le comité national de finances de guerre a fait connaître la semaine dernière les noms des présidents unitaires pour le troisième Emprunt de la Victoire. Ces présidents sont : pour le comté de Rimouski, M. Léopold D'Anjou, pour le comté de Matane, Me Charles-Alphonse Beaulieu; pour le comté de Matapédia, M. Léo Marmen, de Lac au Saumon; pour le comté de Témiscouata, M. Ernest Pelletier, de Cabano, et pour le comté de Rivière du Loup, le Dr Antonio Paradis. Les bureaux de l'organisation sont ouverts depuis la semaine dernière à Rimouski, au numéro 209 de la rue St-Germain, dans l'immeuble Lepage. Les personnes qui désiraient se renseigner sur la campagne qui s'ouvrira le 19 pourront communiquer avec les organisateurs.

## Assurance de guerre

En vertu d'un ordre en conseil adopté la semaine dernière par le gouvernement fédéral, les taux de l'assurance contre les risques de guerre seront de 15 sous par \$100 sur les maisons d'habitation, les dépendances, les garages, et leur contenu, y compris les automobiles privées. Les compagnies d'assurances agiront comme agent du gouvernement pour la transaction de ces affaires. Pour les églises, les collèges, les hôpitaux, la clause de co-assurance à 90 pour cent sera obligatoire.

## On demande un ordre du mérite forestier

De nombreuses résolutions ont été votées à la séance de clôture du congrès de l'Association forestière qui s'est tenu la semaine dernière à Ste-Anne de la Pocatière. Au nombre des vœux exprimés par le congrès, mentionnons les suivants: la création d'un ordre du mérite forestier; addition au programme des écoles d'Agriculture de cours de sylviculture élémentaire et que les écoles aient à proximité une forêt ou les élèves pourront mettre en pratique leurs notions théoriques de sylviculture; que le département de l'instruction publique facilite la distribution de littérature forestière dans les écoles rurales; que la loi de reboisement soit amendé de façon à ce que le cultivateur et le petit propriétaire désirant faire du reboisement, puissent obtenir les plans gratuitement; que les lots à bois de démonstration soient établis dans les paroisses du Bas St-Laurent afin d'instruire les gens sur la façon de cultiver leur propre lot à bois; que le gouvernement mette en réserve des érablières assez considérables et susceptibles d'être exploitées avantageusement au point de vue du sucre et les mettre à la disposition du cultivateur; que des réserves cantonales soient établies pour subvenir au besoin des populations partout où la chose est possible et nécessaire et enfin la réglementation de la production des moulins de Cabano et St-Pacôme en regard de la possibilité des forêts.

## CONDAMNATIONS

La Gendarmerie Royale vient de traduire en cour trois jeunes gens qui avaient négligé de répondre à l'avis du registraire leur enjoignant d'effectuer leur entraînement militaire. Les arrestations ont été faites à St-Georges de Beauce, à St-Simon et à Ste-Angèle de Rimouski. La Gendarmerie fédérale a également traduit en cour un citoyen de Grande Rivière chez qui l'on a trouvé un alambic et une quantité de 50 gallons de moult. Le prévenu a été condamné à \$100 d'amende ou à trois mois de prison.

## ÉLECTIONS A BAIE-COMEAU

Ces jours derniers eut lieu la réunion annuelle des membres de la Société Horticole de Baie Comeau sous la présidence de M. Vilandre. On a fait la distribution des prix à ceux dont les exhibits ont été primés lors de l'exposition de fleurs et légumes et la réunion s'est terminée par l'élection d'un nouvel exécutif. Le nouveau conseil se composera de MM. Sabourin, Blouin, Normandin, Martin, Buggie, Normand Boisseau, Ayotte et Boone.

## Avis aux bucherons

Les administrateurs du rationnement recommandent aux bucherons d'apporter leur carnet de rations avec eux s'ils vont travailler dans un chantier. Les bucherons ont déjà causé beaucoup d'ennuis à leurs employés en oubliant d'apporter leur carnet de rations. Les règlements sur le rationnement classent les camps de bucherons parmi les "institutions". Les directeurs de ces camps doivent donc obtenir les carnets de rations de ceux qu'ils nourrissent durant deux semaines ou plus et en détacher le nombre de coupons. Ils ne peuvent s'approvisionner de sucre, de thé et de café qu'en remettant à leurs fournisseurs les coupons de leurs pensionnaires.

## Six fêtes légales au lieu de dix

Le gouvernement fédéral vient de décréter par arrêté ministériel qu'il ne devrait plus y avoir que six fêtes légales par année pour les patrons et les employés d'ici la fin de la guerre, en plus des dimanches et des jours de repos sur semaine prévus pour ceux qui travaillent le dimanche. Ces six fêtes sont : le Jour de l'An, le Vendredi Saint, le premier lundi de juillet, la fête du Travail, le Jour d'Action de grâce et le Jour de Noël. L'arrêté dit que les patrons devront continuer de fournir à leurs employés un temps raisonnable pour s'acquitter de leurs devoirs religieux. Tout article d'un contrat collectif qui ne concorde pas avec le nouvel arrêté ministériel, devrait être suspendu pour la durée de la guerre en consente-

ment mutuel des parties, mais doit rester en vigueur et être observé jusqu'à ce que cette suspension ait été décidée.

## MORT AU TRAVAIL

Monsieur Joseph Synette, employé de la compagnie A. Couturier et Fils, est mort ces jours derniers à l'hôpital de Ste-Anne des Monts des suites d'un accident forestier. Il travaillait à la coupe du bois quand il fut frappé au corps par une bille de bois. Transporté en hâte à l'hôpital de Ste-Anne, il n'a pu survivre à ses blessures.



## AU THÉÂTRE DE L'AIR

Le Poste C.J.B.R. inaugurera une nouvelle saison théâtrale, jeudi, le 13 octobre, à 9h. p.m. immédiatement après l'émission "JE ME SOUVIENS".

AU THÉÂTRE DE L'AIR—vous apportera chaque semaine, soit un drame ou une comédie, ou une tranche de l'un ou de l'autre. Cette émission sera réalisée à nos studios par Claude Avro, avec le concours d'artistes locaux.

Pour les trois premières émissions, Claude Avro, a choisi du répertoire chrétien moderne: une fine et touchante comédie LE SAUT DU DIABLE, d'Enriette Charasson. Tous nos auditeurs et plus spécialement, ceux qui ont écouté: LES REALITES INVISIBLES—pièce en un acte du même auteur, donnée au cours de l'été, ne manqueront pas d'écouter le premier épisode du: SAUT DU DIABLE—donné à la première émission "AU THÉÂTRE DE L'AIR, jeudi le 15 octobre à 9 h.

## Les émissions de Radio-Collège

Presque tous les collèges et les pensionnats aux écoutes.—Des leçons de choses.—Sketches dramatiques.

Les cours de Radio-Collège aux postes du secteur français de Radio-Canada reprendront le lundi, 12 octobre, à 4h30 du soir. Ces cours porteront sur les sciences en général, l'histoire du Canada, l'histoire naturelle, la littérature, la diction, la géographie, la musique, etc. Il faut ajouter à ces cours "les visites de Radio-Collège". Il s'agit ici de reportage sur la vie industrielle, de récits d'expéditions scientifiques en mer, d'interviews diverses, etc. Ces visites à proprement parler sont des leçons de choses. Le narrateur sera M. Aurèle Séguin, directeur des émissions de Radio-Collège.

Le programme de ces tribunes marque peu de changements avec celui de l'an dernier. Les cours de diction que donnait M. Georges Landreau le dimanche passent maintenant à Radio-Collège. Un nouveau cours sous

la rubrique "L'homme et la géographie" a été confié à M. Raymond Tanghe, professeur à l'École des Sciences à Montréal.

Il y aura deux cours le lundi, l'un de 4h30 à 4h45 sous la rubrique "Les Voix de la Nature" donné par M. Léon Lortie, l'autre, de 4h45 à 5h. sous le titre "Histoire des sciences et leur application" donné par M. Louis Bourgoin, de l'École Polytechnique de Montréal.

Les cours d'histoire du Canada et ceux de l'histoire naturelle passeront le mardi, de 4h30 à 5h15. Le premier cours sera donné par M. l'abbé Albert Tessier, visiteur des Ecoles Ménagères du Québec et titulaire de la chaire d'histoire à l'Université Laval. Ceux de l'histoire naturelle seront donnés par les membres du personnel de l'Institut botanique de l'Université de Montréal, sous la direction du Frère Marie-Victorin. Entre les deux cours, il y aura un sketch dramatique présenté sous la rubrique générale "Un millénaire d'explorations" dû à la plume de Robert Prévost. Le premier sketch a pour titres: L'homme, un grand voyageur.

Les cours de littérature passeront le mercredi, à 4h30, les cours de diction passeront également le même jour, à 4h45.

Les cours de géographie passeront le jeudi, à 4h30 et les visites de Radio-Collège, à 4h45.

L'initiation à la Musique confiée à M. Claude Champagne reviendra comme l'an passé, le vendredi, à 4h30 du soir et enfin le Théâtre classique et romantique reviendra le 18 octobre, à 8h du soir.

Presque tous les collèges, les pensionnats et les hautes écoles de la province suivent régulièrement ces émissions de même qu'un grand nombre d'auditeurs de toutes les classes, de tous les rangs.

PASSEZ VOS SOIRÉES AVEC

**C J B R**

HORAIRE DES ÉMISSIONS DE SIX HEURES P.M. A LA FERMETURE DU POSTE.

SEMAINE DU 11 OCTOBRE

DIMANCHE, 11 OCTOBRE

6.00 L'Album Victor.  
6.30 Radio-Journal.  
6.45 BBC News.  
7.00 Nanthon Coott presents  
7.30 Nouvelles de la BBC.  
7.45 Causerie.  
8.00 Le Centenaire de Massenet.  
8.30 Mélodies oubliées.  
9.00 Frères d'Armes  
9.30 Album de musique que nous aimons.  
10.00 Radio-Journal.  
10.15 Primerose et Benjamin

LUNDI, 12 OCTOBRE

6.00 Radio-Journal Rock City.  
6.40 Echos Viennois  
6.45 Nazaire et Barnabé.  
7.00 Un homme et son Pêché.  
7.15 Restaurant Alouette  
7.30 Nouvelles de la BBC.  
7.45 La fiancée du Commando.  
8.00 Interlude.  
8.03 Sérénade pour cordes.  
8.30 Variétés 1942.  
9.00 Serenata.

9.30 Le chant du monde.  
10.00 Radio-Journal.  
10.15 Récital.  
10.30 Causerie.  
10.45 Don Turner Orchestra.

MARDI, 13 OCTOBRE

6.00 Radio-Journal Rock City.  
6.30 Echos Viennois  
6.45 Nazaire et Barnabé.  
7.00 Un homme et son Pêché.  
7.15 Café Concert.  
7.30 Pour plus ample information.  
7.45 Ensemble de genre.  
8.00 Les secrets du Dr Morhanges.  
8.30 Orchestre de danse.  
8.45 Mélodies du soir.  
9.00 Programme Musical  
9.30 Variétés Françaises  
10.00 Radio-Journal.  
10.45 Masterworks of the Pianoforte.  
10.45 Evensong.

MERCREDI, 14 OCTOBRE

6.00 Radio-Journal Rock City  
6.30 Echos Viennois  
6.45 Nazaire et Barnabé  
7.00 Un homme et son Pêché.  
7.15 Café Concert.  
7.30 Nouvelles de la BBC.  
7.45 La Fiancée du Commando.  
8.00 Grenadier Guards Band.  
8.30 Tambour Battant  
9.00 Ici l'on chante  
9.30 Le Théâtre de la Peur  
10.00 Radio-Journal.  
10.15 Jean-Baptiste s'en va-t-en guerre.  
10.45 Souvenirs of Songs

JEUDI, 15 OCTOBRE

6.00 Radio-Journal.  
6.30 Echos Viennois  
6.45 Nazaire et Barnabé.  
7.00 Un homme et son Pêché.  
7.15 Café Concert.  
7.50 Nouvelles de la BBC  
7.45 Ensemble de genre.  
8.00 Je me Souviens  
8.30 Sur les Boulevards.  
9.00 Théâtre de l'Air  
9.30 Mexicana.  
10.00 Radio-Journal.  
10.15 Promenade Symphony Concerts.

VENDREDI, 16 OCTOBRE

6.00 Radio-Journal Rock City  
6.30 Echos Mondains  
6.45 Nazaire et Barnabé.  
7.00 Un homme et son Pêché.  
7.15 Restaurant Alouette  
7.30 Nouvelles de la BBC.  
7.45 La Fiancée du Commando.  
8.00 Notre Canada.  
8.30 S. V. P.  
9.00 L'heure de la valse.  
9.30 Causerie.  
9.45 Orchestre Ousse  
10.00 Radio-Journal  
10.15 Musique de chambre.  
10.45 Cette semaine à Loma.

SAMEDI, 17 OCTOBRE

6.00 Radio-Journal.  
6.30 Echos Viennois.  
6.45 Vedette Parisienne.  
7.00 Causerie du Chanoine Alphonse Fortin  
7.15 Café Concert.  
7.30 Nouvelles de la BBC.  
7.45 Causerie.  
8.00 Le Questionnaire de la Jeunesse  
8.30 California Molodies.  
9.00 Classics for To-Day.  
9.45 L'Orchestre de Casa Loma.  
10.00 Radio-Journal.  
10.45 L'Orchestre de l'hôtel King Edouard.  
10.30 Don Turner's Orchestra.

## Cent deux certificats remis à Matane

Le Comité auxiliaire de l'Association Ambulancière St-Jean, Section de Matane, a tenu à Matane, dimanche soir le 27 septembre, une assemblée qui fera époque dans les annales de cette Association.

En effet la section de Matane de l'Association Auxiliaire St-Jean a été organisée seulement en juillet et déjà un nombre considérable de citoyens de cette localité ont tenu à en faire partie d'une manière active.

Encouragés dans leurs efforts par les exemples qui viennent de haut en commençant par le dévouement et le patriotisme manifestée par Madame Georges P. Vanier épouse du "Brigadier P. Vanier", par Madame Charles Miville Deschênes et le Docteur Armand Rioux de Québec et Mme I Alony, les citoyens de la ville de Matane ont répondu brillamment à l'appel qui leur a été fait.

Cent deux (102) élèves ont suivi les cours de l'Association Ambulancière St-Jean et dimanche dernier, cent deux (102) certificats furent remis à ces élèves qui avaient tous passé avec succès les examens de l'Association Ambulancière St-Jean pour les premiers soins aux blessés.

Un tel succès ne pouvait passer inaperçu et Mesdames Georges P. Vanier et Charles Miville Deschênes ainsi que le Docteur Armand Rioux ont tenu à être présents à la remise des certificats.

Le Chanoine Victor Côté, curé de Matane, Lieutenant Colonel honoraire des Fusiliers du St-Laurent et Aumônier de Brigade, ne manque jamais une occasion de seconder les œuvres humanitaires créées en marge de la guerre.

Aussi bien une part considérable du succès de cette soirée et de l'heureux résultat obtenu doit lui être attribué.

Le Chanoine Côté avait tenu à assister à cette assemblée et à y adresser la parole.

Les autorités civiles de la ville de Matane étaient représentées dans la personne de monsieur Antoine Pelletier Pro-Maire et de Monsieur Jean-Charles Gagnon de la Commission Scolaire.

Quatre (4) médailles furent aussi remis à cette occasion à quatre (4) gardes-malades graduées qui avaient subi avec succès le deuxième examen.

Monsieur Edouard Lacasse, Officier de la Royal Gendarmerie à Cheval du Canada, en charge du détachement de cette unité à Matane, a été décoré de la médaille avec les sept barres, pour avoir depuis sept ans consécutifs suivi avec succès les cours de l'Association ambulancière St-Jean.

L'Armée de réserve de Matane, sous les ordres du Capitaine Laurent Gagnon, assistait au grand complet à cette cérémonie et formait une garde d'honneur qui a grandement contribué à rehausser l'éclat de cette démonstration.

Madame Georges-P. Vanier, le Docteur Armand Rioux, le Docteur E. Larose, le Docteur Valmont Lapierre, le Pro-mai-

re Antoine Pelletier, le Chanoine Victor Côté et monsieur Jean-Charles Gagnon adressèrent la parole pour féliciter les diplômés et faire ressortir les leçons que leur exemple doit inspirer.

Notons en passant que la section de Matane de l'Association de l'Ambulance St-Jean est

sous la direction du Docteur R. Larose officier médical hygiéniste du comté de Matane, secondé par le Docteur Valmont Lapierre et les gardes-malades diplômées de la ville de Matane. Mesdames Valmont Lapierre et Anatole Charette et Mesdemoiselles Florence Lavoie, Bernadette Simard et Laurette Lapointe.

Suivent les noms des gradués de l'Association Ambulancière St-Jean.

...Médailles avec sept (7) barres.

J.-E. Lacasse, R.C.M.P.

### Médailles

Mme Anatole Charette, G.M.G.  
Mme Valmont Lapierre, G.M.G.  
Mlle Florence Lavoie, G.M.G.

Mlle Bernadette Simard

### Certificats

Mme Beaulieu, Germaine.  
Mlle Beauchemin, Françoise.  
Mlle Beauchemin, Pauline.

M. Beaulieu, Alphonse.

M. Bernier, Romuald.

M. Bélanger, Georges.

Mlle Claire Briand.

M. Bilodeau, Gérard.

Mlle Bonenfant, Gilberte.

Mlle Bouchard, Josephite.

Mlle Bouchard, Marthe.

Mlle Bouchard, Thérèse.

Mlle Bernier, Marthe.

Mlle Bernier, Jeannette.

M. Bergeron, Roger.

M. Côté, Marius, Ptre.

M. Charette, J. A.

M. Cloutier, A.

M. Côté, C. A.

M. DesChamplain, René.

M. DeGrâce, Nérée.

Mlle Dionne, Lucienne.

M. Fafard, Raoul.

Mlle Gauthier, Lorette.

M. Gauthier, Gabriel.

M. Gagnon, Jean-Charles.

Mlle Gagnon, Gemma.

(Suite en page 7)

## Il est Plus Important que jamais de

## RETOURNER LES BOUTEILLES

DE **PEPSI-COLA**  
MARQUE ENREGISTRÉE

## VIDES

**QUAND VOUS ACHETEZ** une provision de "Pepsi-Cola" pur et pétillant pour la maison, vous payez un dépôt sur chaque bouteille.

**VOUS N'ACHETEZ PAS LES BOUTEILLES.** Vous ne payez en réalité que pour les 12 onces de savoureux "Pepsi-Cola" contenues dans la bouteille. Le dépôt sur la bouteille est un placement que vous faites pour vos prochaines commandes de "Pepsi-Cola."

**SUR CHAQUE BOUTEILLE DE "PEPSI-COLA"** se trouve la marque de commerce "Pepsi-Cola" qui l'identifie comme étant la propriété de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited, ou de ses embouteilleurs. Les bouteilles portant la marque de commerce "Pepsi-Cola" ne vous sont jamais vendues—elles vous sont prêtées.

**C'EST DE L'ARGENT EN DÉPÔT** que ces bouteilles vides portant la marque

de commerce "Pepsi-Cola" que vous avez chez vous. Retournez-les, comme toujours, à votre marchand et procurez-vous une nouvelle provision de "Pepsi-Cola" sans payer de dépôt sur vos nouvelles bouteilles.

**DES MILLIERS DE CAISSES** de "Pepsi-Cola" sont consommées chaque jour par les forces armées du Canada. Des milliers de caisses vont aux navires qui relient la Grande-Bretagne aux autres parties de l'Empire. Et des milliers d'autres caisses vont chaque jour aux usines de guerre du Canada—pour soutenir l'énergie nécessaire à l'effort de guerre.

**EN TEMPS DE GUERRE, LES BOUTEILLES DOIVENT SERVIR.** En retournant promptement les bouteilles vides portant la marque de commerce "Pepsi-Cola", vous faites épargner des bouteilles—ce qui permet de fournir plus de verre aux industries vitales.

**SERVEZ DONC LE CANADA—SERVEZ-VOUS VOUS-MÊMES—RETOURNEZ PROMPTEMENT À VOTRE MARCHAND LES BOUTEILLES VIDES PORTANT LA MARQUE DE COMMERCE "PEPSI-COLA"**

PEPSI-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

**EMBOUTEILLEUR AUTORISÉ**

**HENRI JACOB**

**RIMOUSKI**

## LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONT-JOLI A L'HONNEUR



Monsieur C.-B. Beaudet, de Mont-Joli, élu à Sherbrooke vice-président et directeur du département des Relations extérieures de la Fédération des Chambres de Commerce de la province lors du congrès qui s'est tenu lundi et mardi de cette semaine.



Monsieur Georges-Henri De Champlain, président de la Chambre de Commerce de Mont-Joli, qui a été élu à Sherbrooke directeur de la Fédération des Chambres de Commerce de la province pour représenter la région du Bas St-Laurent.

Le congrès de la Fédération des Chambres de Commerce qui s'est tenu au début de la semaine à Sherbrooke s'est terminé par l'élection d'un nouveau bureau de direction avec pour président, M. Paul-E. Poirier, de St-Hyacinthe. On sait que la majorité des Chambres de la région étaient représentées à ses assises. La Chambre de Commerce de Mont-Joli fut tout particulièrement à l'honneur par le fait que deux de ses membres ont été appelés à siéger au bu-

reau de direction, M. C.-B. Beaudet, de Mont-Joli, a été nommé vice-président de la Chambre et directeur du département des Relations extérieures tandis que M. Georges-Henri De Champlain, président de la Chambre de Mont-Joli, a été nommé directeur de la fédération et représentant de la région du Bas St-Laurent. Au nombre des autres directeurs élus, mentionnons M. Oscar Gendron, de Rivière du Loup et M. L.-M. Couturier, de la Malbaie.

## Trois grandes Assemblées de l'Union Nationale

Le chef de l'opposition à la Législature provinciale, l'hon. Maurice Duplessis qui est en même temps le chef de l'Union Nationale, a pris la parole à trois grands ralliements politiques qui eurent lieu au début de cette semaine à Ste-Anne des Monts, Matane et Caussapscal, à chacun de ces endroits, l'assistance était nombreuse et enthousiaste et M. Duplessis, de même que les nombreux orateurs qui l'accompagnaient, ont pu se faire entendre sans interruption.

### STE-ANNE DES MONTS

Le chef de l'Union Nationale a ouvert cette série d'assemblées à Ste-Anne des Monts dimanche dernier. Les discours furent prononcés d'une estrade érigée sur le terrain de la Commission scolaire. L'assemblée était sous la présidence de M. Ethelbert Roy, préfet du comté de Gaspé-Nord. M. Sasseville Roy, député de Gaspé à la Chambre des Communes, agissait comme maître de cérémonie. En plus de M. Duplessis les orateurs furent: MM. Alphonse Pelletier, ex-député de Gaspé-Nord; François Leduc, ex-député de Vau-

dreuil-Soulanges; le Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-Sud; l'hon. Onésime Gagnon, député de Matane et M. Hormidas Langlais, député des Iles de la Madeleine.

### MATANE

L'assemblée de Matane fut tenue lundi soir à l'Ecole D'A-mours. La grande salle de l'Ecole était remplie à sa capacité et une partie de la foule n'a pu y trouver place. L'assemblée était sous la présidence de M. Jean-Charles Gagnon, président de la Commission scolaire et de la Chambre de Commerce de Matane. Les orateurs à cette assemblée furent: l'hon. Onésime Gagnon, député de Matane; le notaire Henri Larue, ex-député de Matapédia-Matane à la Chambre des Communes, sans oublier l'hon. M. Duplessis qui a prononcé un de ses meilleurs discours.

### CAUSAPSCAL

M. Nérée Guérette, maire, a présidé l'assemblée de Caussapscal avec Mme Guérette. Plusieurs maires du comté furent aussi appelés à monter sur la scène et à présider conjointement. Me Philippe Cossette, notaire, agissait comme maître

de cérémonie et prononça le premier discours. Les autres orateurs furent, en plus du chef de l'opposition, l'hon. Onésime Gagnon, député de Matane; Me Henri Larue, ex-député de Matapédia-Matane à la Chambre des Communes; M. Hormidas Langlais, député des Iles de la Madeleine; M. Ferdinand Paradis, ex-député de Matapédia et Me Alphonse Garon, avocat de Rimouski.

A chacune de ces assemblées, le chef de l'opposition a rappelé le travail fait par son gouvernement de 1936 à 1939. "Nous avons amélioré le sort des cultivateurs, des vieillards, des mères nécessiteuses et des aveugles, dit-il: nous avons passé des Lois pour permettre aux colons de vivre sur leurs lots; nous avons construit des écoles, fait des chemins et des ponts; nous avons aidé les universités et les collèges, fondé une mine-école, empêché les ministres d'être directeurs de compagnies, etc.

M. Duplessis a aussi critiqué le gouvernement fédéral pour les moyens qu'il a employés afin d'imposer la conscription et il a terminé ses discours en invitant la population à voter en masse aux prochaines élections afin de donner à la province un gouvernement qui sauvegardera notre autonomie et le respect de nos droits.

Le député de Matane, l'hon. Onésime Gagnon eut aussi des paroles sévères à l'adresse des gouvernements actuels à Ottawa et à Québec et il a dénoncé certains profiteurs, qui continuent d'exploiter le colon par des coupes de bois abusives.

MM. Duplessis, Gagnon et Langlais sont retournés mercredi soir à Québec. Le chef de l'Union Nationale prononcera un autre discours dans le Lac St-Jean au cours de la prochaine fin de semaine.

## Au Séminaire de Rimouski

L'Amicale du Séminaire de Rimouski a l'agréable plaisir d'inviter ses membres ainsi que tous les anciens élèves en général à assister à l'installation de Monsieur le supérieur comme chanoine titulaire de la cathédrale de Rimouski. La cérémonie, qui sera présidée par Son Excellence Mgr Georges Courchesne, aura lieu le jeudi 15 octobre, à 9 heures, en la cathédrale. La veille, à 8 heures p.m., en la salle des promotions du Séminaire, il y aura présentation d'hommages à M. le chanoine Dionne et concert en son honneur.

Communiqué.

## Matane a formé son comité

Voici la liste des noms des membres du Comité de Comté de la région de Mont-Joli à Ste-Anne des Monts pour le Troisième Emprunt de la Victoire dont la souscription commencera le 19 octobre. Président honoraire, M. le Chanoine Victor Côté, curé de Matane; président actif, Me Charles Alphonse Beaulieu de Matane; Vice-présidents, le colonel Raoul Fafard,

C.R., maire de Matane; et le Dr Georges A. Joubert, coroner de Priceville; conjoints; Louis Landry, maire de Cap-Chat, Charles Dufour, maire et préfet du comté de St-Ulric; directeurs: Dr René Lepage, maire de Mont-Joli; Antoine Santerre, maire de Baie des Sables; Emile Desjardins, maire de Ste-Félicité; Louis Keable maire des Méchins; Léon Bouchard, maire de Ste-Anne des Monts; W. J. Smith, maire de Méris-Beach; Alphonse Levesque, maire de St-Octave; Philippe Bérubé, maire de Price; Alexis Chamberland, maire de Ste-Angèle; François Truchon, maire de la Paroisse de Matane.

## Rationnement des Instruments aratoires

La Commission des prix et du Commerce annonce le rationnement des instruments aratoires. Depuis le 5 octobre, les cultivateurs doivent prouver qu'ils ont absolument besoin d'un nouvel instrument pour s'en procurer. Autrement, les cultivateurs devront faire réparer les vieilles machines.

## Marsoui

Le député de Gaspé-Nord, Me Perrault Casgrain, est revenu lundi d'un voyage à Marsoui où il a rencontré les victimes de la conflagration qui a détruit une quinzaine de maisons d'habitation de ce village dimanche, le 27 septembre. M. Casgrain fera rapport de ses constatations à Québec afin d'obtenir l'aide du gouvernement en faveur des sinistrés.

## Cent deux certificats

- (Suite de la page 6)
- M. Girard, Jos.M.
  - Mlle Gagnon, Rose-Aimée.
  - Mlle Gagnon, Aline.
  - Mlle Gagnon, Paulette.
  - Mlle Gagnon, Carmen.
  - Mlle Harrison, Jacqueline.
  - Mlle Heppel, Pauline.
  - Mlle Larose, Octavie.
  - Mlle Lavoie, Emeline.
  - Mlle Lavoie, Simonne.
  - M. Lavoie, J. A.
  - M. Lebreux, Ephrem.
  - Mlle Lebel, Marguerite.
  - Mlle Lepage, Georgette.
  - Mme Lévesque, Béatrice.
  - M. Lévesque, Georges-Henri.
  - M. Levasseur, Jacques.
  - M. Lacasse, Edouard.
  - Mlle Lapointe Laurette.
  - M. Levasseur, Yvon.
  - Mlle McLaren, Juliette.
  - Mlle McKinnon, Moza.
  - M. McKinnon, Roméo.
  - M. Michaud, Marcel.
  - Mlle McLaren, Evelyne.
  - Mlle Nazair, Ida.
  - M. Otis, Robert.
  - Mlle Paradis, Jacqueline.
  - Mlle Paradis, Adrienne.
  - Mlle Pelletier, Emélie.
  - Mlle Piuze, Jeannette.
  - M. Préville, Lionel.
  - Mlle Roy, Béatrice.
  - Mlle Simard, Fernande.
  - Mlle Simard, Germaine.
  - Mme Talbot, Marie-Paule.
  - Mlle Thibault, Léonie.
  - M. Thibault, Léo.
  - Mlle Tanguay, Bernadette.
  - Mme Vézina, Antoinette.
  - Mme Vézina, Lucie.
  - Mlle Vézina, Marcelle.

## Voici le soulagement rapide de La SINUSITE

Médicament à 3 fins qui aide à dégager les sinus congestionnés

Un des meilleurs moyens de soulager des tortures de la sinusite, c'est de dissiper la congestion des voies nasales, et de permettre aux sinus de se vider. Il suffit généralement de quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine pour obtenir ce soulagement reconfortant.

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait ces trois choses importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il aide à dissiper la congestion, cause de la douleur, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes de la sinusite déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!



## Au Cartier

LES 12, 13, 14 OCTOBRE  
Harry Baur, Simonne Simon, Jean-Pierre Aumont dans  
LES YEUX NOIRS  
Beau film d'amour  
Avec sujet court et Comédie

LES 15, 16, 17 OCTOBRE

Les Comédiens Olson et Johnson, Martha Raye dans  
HELLZAPOPPIN  
Incomparable comédie musicale.  
Avec actualités canadiennes  
No 15.  
et le 3e épisode de la série "Adventure of Red Ryder" et Comédie.

## Au Rimouskois

LES 10, 12, 13 OCTOBRE

Gene Tierney, Victor Mature, Ona Munson dans  
SHANGHAI GESTURE  
Drame oriental des plus poignants  
Avec le 15e épisode de la série "Sea Raiders" et Comédie.

LES 14, 15, 16 OCTOBRE

Harry Baur, Marcelle Chantal, Georges Rigaud dans  
L'AGONIE DU SOUS-MARIN  
Emauvant drame naval  
Avec sujet court et Canada Carries On. et Comédie.

- Mlle Vézina Sylvia  
Mme Vézina, Angée  
M. Vézina Charles.  
SOEURS DU BON-PASTEUR  
Certificats  
Soeur Marie du Bon-Pasteur  
Soeur Cécile de Rome  
Soeur St-Robert  
Soeur Ste-Albéric  
Soeur Ste-Madeleine Pastel.  
Soeur St-Honorine  
Soeur Ste-Julie.  
SOEURS DOMINICAINES DE  
Certificats  
Soeur Marie Gonzalve  
Soeur Marie-Jean Dominique  
Soeur Marie-Réginald  
Soeur Marie-Siméon  
L'ENFANT-JESUS  
Soeur Dominique de la Croix  
Soeur Marie-André  
Soeur Marie des Séraphins  
Soeur Marie Raphael  
Soeur Marie du Bonsecours  
Soeur Marie Léonce

# LE FOYER ET LA FERME

## Exigences de guerre, bridges et parties

Avec le rationnement du sucre, du thé, du café, de la gazoline, la rareté du caoutchouc et l'électricité qu'il faut économiser, il devient de plus en plus difficile d'organiser des soirées ou des parties pour fins de charité ou pour prélever des fonds pour certaines organisations.

Un bon moyen d'atteindre au même but tout en observant les exigences de la guerre, c'est de rester chez soi et de fournir la même contribution.

Le président d'une de ces organisations faisait récemment les remarques suivantes : Pour la plupart des bridges importants, les gens paient 50 sous d'admission. Les membres apportent la collation ou bien on déduit, des fonds amassés, le coût des aliments, le coût de transport de beaucoup d'invités; tramways automobile, etc. Tout ceci compté, mettons que le revenu net, par personne, est de 25 cents. Pourquoi alors ne pas demander aux personnes qui sont vraiment intéressées dans une oeuvre de charité de fournir 25 cents au lieu de payer une entrée de 50 cents ?

Que chaque membre et chaque personne charitable contribuent de cette façon au lieu de donner son temps, ses efforts, des aliments. Le résultat sera tout aussi satisfaisant.

### Les gants trop petits durent moins longtemps

Un gant qui sert trop la main ou dont les doigts sont trop courts ne fera pas "vieux os" !

La grandeur des gants varie avec les diverses manufactures comme avec le matériel employé. Il est donc plus prudent d'essayer un gant et de s'assurer qu'il fait bien sur la main que de commander un gant par la pointure, uniquement parce qu'on a l'habitude de porter cette grandeur.

On se souviendra aussi qu'à moins d'être gauchère, on a la main droite légèrement plus grande que la main gauche. On choisira donc un gant qui fasse parfaitement sur la main droite.

### Des nappes à faire chez soi

Savez-vous que vous pouvez faire à domicile des nappes tout aussi jolies que celles que vous trouvez en magasin ? Même une commençante en couture peut réussir des nappes ravissantes avec des tissus et des garnitures peu coûteuses.

Pour faire ensemble : La prochaine fois que vous déciderez

de vous faire un manteau d'intérieur ou une robe de maison, achetez du tissu plus que moins. Du surplus, vous ferez une nappé à déjeuner ou une nappé à lunch. Le coton imprimé, la percale fleurie, le chintz glacé donneront des ensembles lavables, frais et résistants. On peut faire servir le seersucker rayé, le guingan au même usage.

Uni ou imprimé : On peut combiner tissus unis et imprimés. Pour une table carrée, couper du tissu fleuri aux mêmes dimensions que la table, couper des bandes de tissu uni assez larges pour le rabat, que vous réunirez à la machine à coudre. Le tissu uni rappellera un des tons de l'imprimé.

Des coupons d'étoffe rayée et unie de dix-huit pouces carrés environ donneront une nappé qui aura grand air. Prenez par exemple du chintz rayé vert et blanc et du chintz uni vert et blanc. Réunissez les carrés à la machine à coudre en alternant tissu rayé, tissu uni. Les serviettes seront taillées dans le même tissu.

### Pour y voir clair

Il est nécessaire d'avoir une fixture électrique au centre du plafond pour obtenir un bon éclairage. Seules, les très petites pièces peuvent se dispenser de cet éclairage central. Les réflecteurs de verre doivent être assez épais pour cacher l'ampoule. Un verre légèrement teinté est préférable au verre blanc qui reflète une lumière plus crue.

Les couleurs pâles reflètent mieux la lumière que les couleurs sombres. Par conséquent, si les murs de vos pièces sont tapissés avec du papier foncé, vous serez forcées d'employer des ampoules plus fortes que si les murs étaient tapissés de couleurs pastel.

### Habitude à adopter

Il ne serait pas mauvais d'emprunter, à la Norvège plusieurs habitudes alimentaires. Ce pays avant la guerre, avait un des meilleurs records de santé du monde. Le poisson jouait un rôle de premier plan dans leur alimentation.

A leur exemple, faites entrer le poisson plusieurs fois la semaine, dans vos menus. Apprenez à apprécier tous les poissons, même ceux qu'on considère à tort comme étant d'humble origine. Ils offrent souvent un plus grand choix et sont d'un prix plus modique que les autres.

Apprenez également à apprécier toutes les parties du poisson. Ne jetez pas la laitance, vous pouvez en faire une garniture à sandwich délicieuse.

Faites-la bouillir 10 à 15

minutes environ dans de l'eau salée à laquelle vous aurez ajouté une cuillerée à thé de vinaigre, ou encore placez les oeufs dans un papier parchemin mouillé, ajoutez un peu de sel, aspergez de vinaigre et faites bouillir. Laissez refroidir, enlevez la pellicule et réduisez en purée. Ajoutez de 2 à 3 cuillerées à table de mayonnaise par tasse d'oeufs de poisson et 2 cuillerées à table de cornichons hachés.

Utilisez l'ingéniosité quand vous faites cuire du poisson et vous verrez qu'il gagnera en popularité. Si vous ne l'avez pas encore fait, écrivez au ministère des Pêcheries à Ottawa, pour obtenir la brochure intitulée : 100 DELICIEUSES RECETTES DE POISSON.

### L'ENTRETIEN DES PLANCHERS

Avant de finir un vieux plancher, nettoyez-le d'abord parfaitement. Enlevez peinture, vernis ou émail au papier de verre. Avant de le huiler ou de le cirer, le nettoyer avec de la térébenthine ou un nettoyeur acheté dans le commerce. Les vieux planchers qui n'ont jamais été finis, seront nettoyés avec une solution d'ammoniaque de force moyenne.

L'huile est un fini très satisfaisant sur un plancher qui reçoit beaucoup d'usage. Ce fini résiste à la graisse, à la chaleur, il empêche le bois de fendiller et

### Tirez le meilleur parti de votre THÉ...

employez de l'eau **BOUILLANTE**

# "SALADA"

un plancher aussi traité est facile à entretenir.

Voici comment procéder, mesurez trois ou quatre cuillerées d'huile, mettez-la chauffer au bain-marie, l'huile étant un combustible. Appliquez avec un lin. Le sens contraire au grain du bois, autant que celui-ci pourra en absorber. Enlevez l'excès d'huile en suivant le grain du bois. Laissez sécher toute une nuit ou au moins quelques heures avant de marcher dessus. Donnez de cinq à dix couches consécutives.

On peut marcher sur le plancher entre temps pourvu qu'on ait soin d'essuyer avec soin avant d'appliquer une autre couche. Si la surface est collante, parce que le bois n'a pas absorbé toute l'huile, nettoyer avec un linge humecté de térébenthine avant de mettre une autre couche d'huile.

Le repassage enlève aux serviettes de bain beaucoup de leur pouvoir d'absorption. Il suffit de les secouer avant de les mettre sécher et de nouveau, avant de les plier.

### Buvez du lait écrémé

Source importante de calcium et de protéines

Le lait écrémé est-il aussi nourrissant que le lait entier ?

Le Service d'hygiène alimentaire du ministère des Pensions et de la Santé nationale déclare qu'il ne peut être considéré comme un substitut du lait entier, la vitamine A ayant été enlevée avec le gras du lait. Il est cependant extrêmement riche en calcium, protéines et riboflavine (de la famille des vitamines B).

A la campagne où on peut se procurer facilement du lait écrémé, on recommande de l'utiliser pour la cuisson. On conseille également aux personnes qui veulent perdre de l'embonpoint d'en faire usage. Un lait de beurre a à peu près la même valeur nutritive que le lait écrémé. C'est une boisson délicieuse et rafraîchissante.

Le poisson est plus vite cuit qu'on pense. Dix à vingt minutes de cuisson suffisent.



... maintenant nous servons du **VIN** l'après-midi



"Sûrement nous aimons prendre un verre de vin l'après-midi. Nous avons choisi Bright's HERMIT-types Sherry ou Porto parce qu'il est délicieux et d'un prix raisonnable."

Le vin Hermit est le favori au Canada; on le sert l'après-midi, en tout temps. C'est un vin riche, moelleux et corsé parce qu'il est fait des plus beaux raisins canadiens, vieilli dans le bois et fortifié au brandy. Le vin Hermit avec des gâteaux ou des biscuits secs et du fromage est un régal. Buvez-en l'après-midi et même aux repas.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec

26 oz. BRIGHT'S 40 oz.  
**60¢ HERMIT 95¢**

(Types Porto et Sherry)

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT.  
Lachine, P.Q. Regina, Sask.



H77

## Funérailles de Mme Louis Julien

A St-Anaclet, le 29 septembre 1942, ont eu lieu les funérailles de Mme Louis Julien, née Elisabeth Goulet, décédée à l'âge de 77 ans, après une longue maladie.

Monsieur le Curé de la paroisse, l'abbé Salomon Plourde, fit la levée du corps. La messe fut célébrée par l'abbé Albert St-Laurent, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés Léonce Saindon et Ludger Rioux.

Assistaient au choeur : MM. les abbés Salomon Plourde, cu-

ré, Louis Martin du Séminaire de Rimouski et Charles D'Anjou, vicaire.

Les Dames de Ste-Anne ont dignement accompagné leur compagne jusqu'au cimetière, et se sont jointes à la chorale de la paroisse en exécutant plusieurs chants des mieux choisis et Mlle Irène St-Laurent touchait l'orgue.

Portaient le cercueil : MM. Joseph Chasseur, Pierre Roy, Argée Ruest, Marcellin Heppell, Elzéar Ross, Jos. Sylvain Lavoie.

Mesdames Edmond St-Laurent Argée Ruest, Camille Caron, Albert St-Laurent tenaient les coins du drap mortuaire.

Mme Julien (Elisabeth Gou-

let), laisse pour pleurer sa perte ses fils : MM. Hormisdas, de Sayabec, Wenceslas, de Mont-Joli, Omer, Darius et Léo, de St-Anaclet; ses filles : Mme J. Victor Cloutier, (Mathilde), de Québec et Bernadette, G.M.G., de St-Anaclet.

A la famille en deuil, nous réitérons l'expression de nos très sincères condoléances.

## St-Cyprien

### Mariage

Le mercredi, 23 septembre, Mlle Laurette April unissait sa destinée à M. Honorius Dumont. Les témoins furent MM. Israel

Dumont et Eug. April, pères des mariés.

A ces nouveaux époux nous formulons nos meilleurs vœux de bonheur.

### Baptêmes

M. et Mme Jean Dupéré (Eva Thériault) sont les heureux parents d'un couple de jumeaux, baptisés le 11 septembre sous les prénoms de Joseph-Yvon, Marie-Yvette, Yvonne. Parrain et marraine : MM. Hervé et Hermel Dupuis avec (leurs deux soeurs jumelles), Mlle Simonne et Irène Dupuis, frères et soeurs des enfants. Porteuses : Mlles Laurette et Georgette Caron, également soeurs de l'enfant.

## Pour conserver l'élastique

Tout ce qui contient du caoutchouc, à l'heure actuelle, est précieux y compris l'élastique des vêtements. Au lieu de coudre celui-ci, il vaut mieux le fixer sur le linge avec des boutons-pression. L'élastique peut alors être enlevé avant le lavage.

Les prix du boeuf approchent actuellement de leur baisse saisonnière. Le prix du gros devra baisser de 1/2c. à partir du 14 septembre.

La  
Patrie lui demande  
le sacrifice  
suprême

Elle vous  
charge, vous, d'une grave  
responsabilité

NE nous abusons pas : nous sommes engagés dans une guerre totale contre des ennemis fanatiques, déterminés à tout et conduits par des chefs habiles. Nous les vaincrons, oui, mais seulement à condition que les civils rivalisent avec les combattants de bravoure et d'esprit de sacrifice.

### VOTRE DEVOIR ENVERS LA PATRIE

Le Canada n'attend pas de vous tous que vous preniez les armes ; mais il place sur vos épaules une responsabilité très grave. Chaque jour, la guerre lui coûte six millions de dollars de plus que le produit des impôts. Cet argent doit provenir de vos prêts volontaires à vous qui lisez ces lignes. Voilà pourquoi le Pays vous demande d'acheter ses Obligations de la Victoire.

Le Canada sait que vous répondrez à son appel. Il s'en remet à votre patriotisme sincère, à la

fierté qu'il vous inspire, à l'orgueil que fait naître en vous tout ce qu'il symbolise à vos yeux.

### CE DEVOIR, IL FAUT L'ACCOMPLIR

Ces derniers temps, le revenu des Canadiens a augmenté dans des proportions énormes. Des milliers d'entre eux gagnent aujourd'hui plus que jamais. Dans d'innombrables foyers, garçons et filles gagnent de l'argent pour la première fois.

Peut-être n'est-ce pas votre cas à vous. Quoi qu'il en soit, votre devoir est clair. Vous devez faire comprendre à tous les membres de votre famille qu'ils doivent établir le budget des dépenses de la semaine et faire régulièrement des économies. Vous devez tailler impitoyablement dans toutes les dépenses frivoles ou inutiles. Engagez toute votre épargne dans les Obligations de la Victoire. Que la devise de votre foyer soit : "Travailler, épargner, prêter".



Le vendeur du Troisième Emprunt de la Victoire représente le Pays. Accueillez-le comme un ami. Pour épargner son temps, à une époque où il est extrêmement occupé, fixez dès maintenant le montant que vous prêterez au Canada. Achetez des Obligations à la limite de vos moyens.

Prêtez donc au Pays

PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE

# NOUVELLES DE L'ARMÉE

## COURS GRATUITS

Le comité de l'enseignement des Services de guerre, de la Légion Canadienne vient de faire distribuer une circulaire à toutes les unités de la Marine, de l'Aviation et de l'Armée leur annonçant qu'il avait organisé des cours par correspondance afin de permettre aux jeunes gens de pouvoir continuer gratuitement leur éducation interrompue dans l'une ou l'autre branche de la Défense nationale. Ces cours sont à la disposition de tous ceux de nos trois armées qui désirent en profiter. Quelques uns de ces cours comprennent la conversation anglaise, les mathématiques, la comptabilité, le français élémentaire, les sciences sociales, etc., etc.

## NOS HÉROS DE DIEPPE

Le brigadier Georges-P. Vanier, officier commandant du district militaire no 5 rendait dimanche dernier un bel hommage de respect et d'admiration envers nos héros de Dieppe, en adressant la parole à la foule rassemblée au Palais Montcalm pour le concert de recrutement.

La semaine qui vient de se passer fut en effet une des plus glorieuses pour le Canada depuis son entrée dans le conflit. 178 de nos fils furent décorés pour leur participation au raid sur la côte française le 19 août dernier. Mais de tous ceux envers lesquels se manifeste notre fierté, le lieutenant-colonel Dollard Ménard occupe une place toute particulière dans notre pensée, car c'est un gars de chez nous.

Le brigadier Vanier avait fait réserver des places d'honneur pour Madame Dollard Ménard épouse de notre héros ainsi que tous les membres de sa famille.

"A la femme et aux parents de ce nouveau Dollard" dit le brigadier, "j'adresse les félicitations et la gratitude de vous tous qui m'écoutez, et j'ose dire du Canada français, du Canada tout court: celui qui vous est cher a rendu à notre pays et à notre province un service dont nous ne pourrions jamais nous acquitter".

"Aujourd'hui, nous fêtons spécialement les décorés, mais n'oublions pas les autres qui ont fait leur devoir aussi et dont la conduite admirable ajoute à notre patrimoine de gloire. En votre nom, je salue ceux qui sont morts pour la patrie et les parents qui les pleurent. J'adresse mes hommages d'une façon toute particulière à la femme et aux parents de notre jeune compatriote, le docteur Allyn".

"Personne n'a un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis."

Le brigadier termine son témoignage de respect d'une ma-

nière fort touchante en demandant à l'assistance de se lever et d'observer quelques instants de silence et de recueillement en priant pour le repos de ceux qui, à Dieppe ont donné leur vie pour nous.

## Le Major Général Jean Knox à Québec

Le Major Général Jean Knox qui fait actuellement une tournée à travers tout le Canada, a quitté Québec, lundi après-midi. Arrivée vendredi soir à 8.30 heures à l'aéroport de l'Ancienne Lorette, elle est repartie hier en laissant derrière elle une foule de gens qui auraient souhaité la voir demeurer parmi eux encore plus longtemps. Elle s'est dirigée dans un Drummond amphibie, vers des provinces maritimes, où elle continuera son inspection de l'armée féminine du Dominion.

Elle a rencontré les membres du Corps féminin de l'Armée canadienne à Québec, à leurs locaux. Elle y a été reçue par la commandante le capitaine Marcelle Paradis. Le général Knox a trouvé sa visite au Corps féminin de Québec excessivement intéressante.

Le Major Général Knox nous déclarait qu'elle a remarqué chez les femmes canadiennes, sensiblement les mêmes qualités que chez les femmes anglaises. C'est probablement là une des raisons pour lesquelles sa visite au Canada lui plaît à l'excès. Elle déclarait elle-même que c'est là une expérience très précieuse. Sa visite dans l'Ouest, dans le centre, et finalement dans le Québec a créé chez elle une impression vraiment belle et qu'elle n'oubliera pas de sitôt. En 1927, le Major Général Knox était venue ici au pays, mais cette deuxième visite, en temps de guerre, alors que toutes les usines fonctionnent à fond de train, est sans doute plus intéressante pour elle qui est général.

"L'avenir est au Canada" dit-elle, "il n'en dépend que de nos héros et de la poursuite efficace de l'effort de guerre". Un tel avertissement, venant d'une personne aussi qualifiée pour le faire, n'est sans doute pas pour passer inaperçu.

## NOMME VICE-ADJUDANT



Le brigadier A. E. Nash, M.C., de Toronto, qui a été nommé vice-adjutant général au quartier général de la Défense nationale. Ancien sous-adjutant général, le brigadier Nash, qui est âgé de 57 ans, traversa outre-mer le 22 octobre 1941 et fut nommé commandant d'un groupe de soutien des troupes canadiennes à l'instruction en Angleterre.

Et cette femme soldat, qui scrute l'avenir, et envisage les conditions d'après-guerre, est aussi une artiste. Elle a été impressionnée par nos belles forêts, une chose assez rare en

Angleterre, à son dire. Surtout à cette époque de l'automne, nos arbres sont merveilleux à voir. Une autre chose qui ne l'a pas moins impressionnée, c'est la grandeur de notre pays. Qui ne le serait pas. Et la courtoisie que la population a montrée partout où le Major Général Knox est passée a également servi à lui faire aimer son séjour ici.

## La Ligue pour la Défense du Canada

Ce qu'elle a fait  
Son attitude présente  
Ce qu'elle fera

Qu'est-ce au juste que la Ligue? Un parti politique? Un groupement indépendant? Quels sont ses projets d'avenir?

Voici quelques-unes des questions auxquelles répond une jolie brochure qui vient de paraître et qui s'intitule: "LA LIGUE POUR LA DEFENSE DU CANADA". Ce qu'elle a fait Son attitude présente. Ce qu'elle fera.

On peut se procurer cette brochure aux bureaux de la Ligue (4 Est, Rue Notre-Dame, Chambre 603, Montréal, au prix de 10 cents l'exemplaire, \$1.00 la douzaine et \$8.00 le cent.

## REGIMENT D'ARTILLERIE CANADIEN-FRANCAIS EN ANGLETERRE



Les Canadiens français savent faire tomber les plus grosses pièces d'artillerie mises à leur disposition et Dieu sait s'ils savent utiliser leurs connaissances mathématiques et géométriques pour bien mesurer la portée de leurs coups. En haut, à gauche, le lieutenant André Archambault rappelle à un groupe de soldats qu'il est très important de bien distinguer les avions afin de tirer sur les bons ou plutôt sur les "mauvais". A droite, le lieutenant Aimé Desrosiers, avocat de Montréal, apprend à ses hommes à se servir

de l'appareil de pointage, qui sert à diriger le tir. Ses élèves sont, de gauche à droite: le sergent Gérard Boileau, 2215 de la rue Visitation, à Montréal; le bombardier suppléant Paul Larouche, de la Tuque (Qué); les canonniers Georges Constantin, de St-Alexis des Monts (Qué), Xavier Rochette, 138 rue Guigues, Ottawa, Roger Gaudreau, 96 rue Booth, Ottawa, Jacques Lamarche, de Mont-Laurier (Qué), et Régis Turgeon, de Prince-Albert (Sask.). En bas, à gauche: les canon-

niers Robert Martin, de North Stukeley (Qué), et Louis-Philippe Bergeron, de Loretteville (Qué), tous deux conducteurs de camions dans ce régiment d'artillerie. Mais, dans un régiment d'artillerie, ce n'est pas tout de savoir faire tonner les canons. Il faut d'abord apprendre à ranger les sacs de sable et c'est ce que fait, au centre un groupe composé de Léonce Arsenault, de Bonaventure (Qué), Joachim Aubut, 2495a 1ère avenue, Rosemont (Montréal), Lionel Gervais, de Contrecoeur (Qué), Gérard Cayer, 93 rue Water, Ottawa, Pierre Furlong,

de Jacquet River, comté de Restigouche (N.-B.), et Georges Gingras, 25 rue Victoria, Québec. Dans la photo de droite, on voit le canonier Régis Turgeon, de Prince-Albert (Sask), fils de l'hon. W.-F.-A. Turgeon, ministre du Canada en Argentine, causant avec le capitaine Vincent Ménard, de la même unité, frère du lieutenant-colonel Dollard Ménard, qui commandait les Fusiliers Mont-Royal à Dieppe et récemment décoré de l'Ordre du service distingué pour sa bravoure lors de ce raid, le 19 août dernier.



Quand la  
**RÉCOLTE**  
est rentrée

C'est bon de revenir à la  
**BLACK HORSE**



La meilleure bière au Canada — produite par DAWES depuis cinq générations

EMMANUEL D'ANJOU, M. P. Maurice De CHAMPLAIN

## D'Anjou & De Champlain Enr.

COURTIERS EN ASSURANCES  
C. P. 399 - - Téléphone 654  
Edifice Banque Provinciale  
Bureau : 142 Avenue de l'Evêché.  
Rimouski, Qué.

ASSURANCES : Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, NOUS SOLLICITONS VIVEMENT UNE VISITE A NOTRE BUREAU OU ENCORE EN APPELANT 654.

## Martin & D'Anjou Enr'g.

Henri-A. Martin Albert D'Anjou Roland Heppell

COURTIERS EN ASSURANCES

Téléphone : 374

Casier Postal 129

BUREAU : EDIFICE LEPAGE

189 rue St-Germain, Est, RIMOUSKI.

SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE

A des prix défiant toute compétition.

Aussi : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

## Saint-Anaclet

—M. et Mme Adelme Lavoie sont de retour d'une promenade à Beupré, chez M. et Mme Ludger Lavoie. Ils se sont rendus à Kénogami accompagnés de M. et Mme Ludger Lavoie, les invités de M. et Mme Rosaire Fournier. Ils ont fait le trajet de Beupré à Kénogami en automobile. Tous étaient enchantés de leur voyage.

## Saint-Omer

### Mariages

Le 10 septembre, M. René Pichette à Melle Hortense Berthelot.

Le 20 septembre, M. Rivard Dagneau à Mlle Léa Landry.

Nos vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

### Décès

Nos sympathies à M. et Mme Honoré Lagacé pour la perte de leur bébé, Georgette, âgée de 6 mois.

### Baptêmes

A M. et Mme Louis Caissy, un fils. A M. et Mme Lomer Gauvreau, ainsi qu'à M. et Mme Roland Pichette, un fils.

### Va et vient

—Mme Arthur Michaud, de Montréal, a visité sa mère, Mme Ed. Boudreau.

—M. Philippe Dagneau, de Montréal, Mlle Roma Dagneau, Inst., à Paspébiac, étaient dans leur famille à l'occasion du mariage de leur frère.

—Mme Charles Miousse, de St-Cléophas, passa quelques jours chez ses parents.

—Mlle Estelle LeBlanc, de New-Richmond, visitait Mlle Martha Godbout.

—Mlle Flore Lavergne, de Faust, N. R., en promenade promenade dans sa famille.

—Le caporal Léopold Litalien a été promu sergent. Nos félicitations à ce militaire.

—Le 27 septembre, le Rév. Père Joseph, ass. proc. et gardien des Pères Capucins de Ste-Anne de Restigouche, prêcha une retraite et établit le Tiers-Ordre dans la paroisse.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

## HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR  
SYNDIC-LICENCIÉ  
LIQUIDATEUR DE FAILLITES  
COMPROMIS ENTRE  
DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.  
ASSURANCES  
FEU, VIE, AUTOMOBILES,  
ACCIDENT, ETC.

## HENRI-A. MARTIN

RIMOUSKI

## ASSURANCES

### S. Z. COTE ENR'G

Successeur  
S. Z. COTE.

LUCIEN MORIN, Gérant.  
Edifice Banque Canadienne  
Nationale.

C. P. 459 RIMOUSKI, Qué.  
Tél. Bureau 33 Rés. : 379M4  
Au service du public depuis  
30 années.

## EDMOND RIOUX

COMPTABLE  
VERIFICATEUR

Audition—Vérification—Préparation de bilan—Rapport de l'Impôt sur le Revenu—Installation de système de livres—Compromis entre débiteurs et créanciers.

Bureau :  
à 65 rue Rouleau, Rimouski.  
Tél. 281.

## Dr J. J. Ringuet

Spécialité : Chirurgie générale  
Consultations :

Le matin, à l'Hôpital

Au Bureau :

de 1.30 hr à 4.30 hrs p. m.  
de 7.30 hrs à 9 hrs p. m.

Bureau : 141, Ave de l'Evêché  
Téléphone 657.

RIMOUSKI, P. Q.

## Dr L.-J. Moreault

MÉDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.

Ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI

## CARTES PROFESSIONNELLES

## AVOCATS

ST-ONGE, DORAN &  
D'ANJOU

Edifice H. G. Lepage  
Coin, rues St-Germain et de  
la Cathédrale.  
\* Tél. 276, Rimouski, P. Q.  
Art. St-Onge, Dan. Doran  
Tél. rés. 603 Tél. rés. 25  
Charles-H. D'Anjou  
Tél. rés. 136

## Casgrain, Caron & Tessier

AVOCATS

Perrault Casgrain, C.R.  
Amédée Caron, C.R.  
Maurice Tessier, LL.L.

RIMOUSKI

EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois à l'Hôtel Gagnon.

## SIMARD & CHASSE

AVOCATS

178 Avenue de l'Evêché

Tél. 158 C. P. 130

RIMOUSKI, P. Q.

## HENRI Fiset, LL. L.

AVOCAT

Bureau : Edifice Lepage

209 St-Germain.

Tél. 695

RIMOUSKI.

## GLEASON BELZILE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe

de

L. de G. BELZILE  
(1895 1938)

Edifice Banque Canadienne  
Nationale.

Rimouski, P. Q.

## Louis Leo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forestier-Conseil

Tél. 324

240, rue St-Germain,

RIMOUSKI, P. Q.

## "ÉCHOS MONDAINS"

—Me Gleason Belzile, N. P., de Rimouski, est revenu de Sherbrooke où il a représenté la Chambre de Commerce locale au congrès de la Fédération des Chambres de Commerce de la province qui eut lieu lundi et mardi.

—M. Georges Dubé s'est rendu à Cacouna dimanche dernier pour assister à la bénédiction du nouveau monastère des RR. PP. Capucins.

—M. Gérard Picard, secrétaire de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada et M. J.-A. Anzalone, président de la Fédération Nationale et Catholique du Commerce, étaient à Rimouski mardi et ils ont prononcé chacun une causerie au cours d'une grande assemblée qui eut lieu à l'hôtel de ville.

—Me Alphonse Garon et M. Camille Bérubé se sont rendus à Causapsal et Matane cette semaine afin d'assister aux assemblées de l'hon. Maurice Duplessis, chef de l'opposition à la Législature provinciale.

—M. Bruno Grandmond, ingénieur en chef au département des Travaux Publics à Rimouski s'est rendu à Gaspé par affaires cette semaine.

—Mme Alphonse Deschênes est de retour de Ste-Marie de Beauce, Québec et Montmagny où elle a passé quelques mois avec ses enfants.

—Mme Paul-Emile Aubut et sa fillette sont arrivés la semaine dernière à Rimouski pour y passer quelques semaines.

—Le caporal Roger Lemire de la Sûreté provinciale à Québec est actuellement en tournée dans la région afin de renseigner la population sur l'application de l'ordonnance relative à l'obscurité.

—M. l'abbé St-Georges Bergeron, de Québec; M. J.-H. Levasseur, député du district de Québec et M. F. Desrochers, député du district St-Henri, de même que plusieurs autres dignitaires des Conseils de Chevaliers de Colomb de Québec, Rivière-du-Loup, Edmundston et Campbellton, seront à Rimouski dimanche afin d'assister à la

## Aubaine! Aubaine! DE VENDREDI A MARDI soit les 9, 10, 12 et 13 sept.

### GRANDE VENTE DE MANTEAUX DE FOURRURE

Du choix - de la qualité au magasin de  
**Mme Alfred Lavoie**  
137 ST-GERMAIN - TEL. 72-M-1

**PRIX AVANTAGEUX, CONDITIONS FACILES**

Empressez-vous d'aller faire votre choix  
à cette grande exposition de fourrure.

## 405 ÉLÈVES ONT SUIVI LES COURS ET PASSÉ LES EXAMENS DANS LE BAS DU FLEUVE

Les dirigeants du Centre de l'Association Ambulancière St-Jean sont revenus enchantés de leur tournée dans le bas du fleuve où ils ont constaté un très vif intérêt à l'endroit des cours de premiers soins aux blessés.

Le Dr Armand Rioux, président du Centre de Québec; Madame G.-P. Vanier, présidente honoraire du comité auxiliaire de Québec ainsi que des huit comités auxiliaires formés dans le bas du fleuve; Madame Anne

cérémonie d'Initiation organisée par les Chevaliers de Colomb de Rimouski.

—Le soldat Fernand Pineau du camp 55 est de retour d'un bref voyage à Québec.

—MM. Patrick et Wilfrid Gauvin, de l'École de Bombardement et de Tir de Mont-Joli ont passé quelques temps à Rimouski où ils ont rendu visite à leur soeur Mme Léo Lebel, ainsi que chez M. et Mme Philippe Roy.

—Les amis de M. et Mme Gérard Hudon et de M. et Mme Phil Savage se sont réunis dimanche dernier à la demeure de M. et Mme Hudon pour fêter leur cinquième anniversaire de mariage.

### MARIAGES

Le mercredi 13 octobre, en l'église de St-François-Xavier de la Rivière du Loup, sera béni le mariage de M. Marcel Michaud, fils de M. et Mme Jules Michaud, de Rimouski et de Mlle Adrienne Bérubé, fille de M. et Mme Adrien Bérubé, de St-François-Xavier.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé Arsène Bérubé, oncle de la mariée.

Miville-Deschênes, g.m.g., présidente du comité central et organisatrice de ces comités; Madame G. Alary, g.m.g., formaient le groupe en tournée.

Les examens pratiques ont eu lieu pour 405 élèves qui avaient suivi les cours. Des séances d'examens ont donné lieu à des réceptions dans les différentes villes du bas du fleuve, Madame Vanier a adressé le parole devant les membres des huit comités. Elle a insisté sur la nécessité de bien préparer les populations à parer à toute éventualité. Le Docteur Rioux a procédé à une récapitulation des cours de premiers soins et à intéressé toutes ces élèves par une synthèse intéressante.

Voici une liste des endroits parcourus avec le nombre des élèves qualifiés.

Riv-du-Loup: comité présidé par Madame A. Paradis; 96 élèves.

Cacouna: comité présidé par Madame Y. Prieur; 18 élèves.

Trois-Pistoles: comité présidé par Madame Martial Pinault; 30 élèves.

Bic: comité présidé par Madame Lionel St-Pierre; (ouverture des cours).

Rimouski: comité présidé par Madame Léopold D'Anjou; 60 élèves.

Mont-Joli: comité présidé par le Dr R. Lepage et madame Lepage; 80 élèves.

Matane: comité présidé par Madame V. Lapierre et le Dr R. Larose; 102 élèves.

Ste-Anne des Monts: comité présidé par le Dr E. Rioux et Madame Rioux; 18 élèves.

Pour une première tentative d'organisation, le Centre de

Québec se réjouit des résultats obtenus à date. Ces résultats ont été enregistrés grâce au dévouement des médecins de chaque endroit ainsi que des infirmières graduées.

D'autres séries de cours seront organisés sous peu et enregistreront un nombre considérable de dames et de jeunes filles qui veulent obtenir leur certificat de premiers soins aux blessés.

Au cours de leur voyage, les membres du Centre de Québec, n'ont pas manqué de favoriser l'éclosion de d'autres comités et d'initier les populations à suivre ces cours.

### Grand concert

N'oublions pas le grand concert de mardi soir, au Séminaire. Les artistes au programme seront: Paul Doyon, pianiste et Pierre Pelletier, baryton. Cette soirée est donnée à l'occasion de la fête du Supérieur, le Rév. Chanoine Georges Dionne.

### TARIF

Vingt-cinq sous par insertion pour une annonce de 25 mots. Un sou pour chaque mot additionnel.

### ON DEMANDE

Un entrepreneur de funérailles de Rimouski demande les services immédiats d'un aide pour accomplir l'ouvrage général dans cette ligne. Il devra se qualifier pour conduire une automobile. C'est un emploi permanent et le logement est fourni si désiré. Les intéressés devront fournir de bonnes références. Pour salaire et autres renseignements, veuillez communiquer avec le bureau du Service Sélectif, Avenue de la Cathédrale, Rimouski ou case postale 403.

### LOGEMENTS A LOUER

Deux logements neufs situés à Nazareth de Rimouski. S'adresser à ROBERT LEVESQUE.

### A VENDRE

2 FOURNAISES "DAKSY" No 3 et 6. S'adresser à La Pharmacie Dr Moreault, 68 rue de la Cathédrale, Rimouski, Tél. 62.

### MAISON A VENDRE

Située à 109 rue St-Germain. Pour renseignements, s'adresser à M<sup>rs</sup> LOUIS ROBERGE, 18 rue Foss, BIDDEFORD, Maine.

### VENEZ AU

## SALON VENUS

vous faire faire une coiffure qui vous rendra populaire.



La seule et originale  
"BRUSH CUT"

indéfrisable  
coupe Brush cut  
shampooing à l'huile  
permanente  
mise en plis

**\$3.50**

Permanentes, rég. de  
\$2.00 à \$12.00

La fameuse permanente  
SILHOUETTE  
comprenant coupe, shampooing à l'huile, permanente et mise en plis. Une valeur de \$10.00

**\$5.00**

SALON VENUS  
ISIDORE DECHAMPLAIN,  
prop.  
près du magasin Verreault.

### AVIS

Le Dr Marcel Boudreau annonce qu'il vient de déménager ses bureaux au no 5 de la rue Rouleau, Tél. 415. Il se tiendra à la disposition de sa clientèle de 1.30 h à 4.30 h. p. m. et de sept à neuf heures le soir.

### MAISON A VENDRE

Située rue Tessier. Quatre logements en parfaite condition. Très bon marché pour prompt acheteur. S'adresser à M. Médéric Chalifour, Isle-Verte.

Téléphone 71 B. P. 403

## ARSENE MICHAUD

ENTREPRENEUR DE  
FUNERAILLES

Embaumeur diplômé  
Service Ambulance

No 1 rue St-Paul,  
Côté-Est de la Cathédrale  
RIMOUSKI.

## TERRAINS

à  
vendre ou à louer

S'ADRESSER A

**Albert Michaud,**

56 Avenue de l'Évêché  
RIMOUSKI.

## J. Ant. Michaud

EMBAUMEUR DIPLOME

Service d'ambulance

SPECIALITE

Couronnes mortuaires

J. ANTOINE MICHAUD

64, Rouleau, Tél. 636  
Rimouski.

## SALON EMILE DE CHAMPLAIN

212 rue St-Germain, téléphone 119

Une permanente mal réussie détruit l'effet de votre personnalité.

Nos prix sont à la portée de tous

**\$2.00 à \$12.00**

Confiez le soin de votre permanente à un personnel dont la réputation n'est plus à faire.